

Débat public

Projet de terminal méthanier à Dunkerque



Deux premiers rendez-vous

Vendredi

5

Octobre

- Voulez-vous savoir ce qu'est un débat public ?
- Mieux connaître le projet de terminal méthanier ?
- Faire part de votre avis ?

Réunion de lancement au Kursaal à Dunkerque à 18 h 30

Lundi

8

Octobre

- Pourquoi du gaz liquifié ? Pourquoi à Dunkerque ?
- Quels enjeux économiques ?
- Dans quelle stratégie d'aménagement du territoire ?

Réunion thématique à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque - 512, avenue de l'Université à 18 h 30

img. Salmey - Anso - 03.21.50.29.29

cndp

Commission nationale

du débat public

Pour tous renseignements :

154, avenue de la Libération - 59140 Dunkerque
Tél. : 03 28 63 08 16

contact@debatpublic-dunkerquegaz.org

www.debatpublic-dunkerquegaz.org

Verbatim du débat public

Projet de terminal méthanier à Dunkerque

Réunion thématique du lundi 8 octobre 2007

L'aménagement du territoire, le contexte économique et la politique Energie

La réunion débute à 18 heures 35.

Dominique NAELS, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque

Monsieur le Président de la Commission du débat public, Mesdames et Messieurs les personnalités - je ne les nommerai pas parce que je pense que, pour quelques personnes ici, j'aurai un détail à faire -, Mesdames et Messieurs, en tous les cas, bienvenue dans cette Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque. Bien entendu, l'endroit et le thème qui est abordé ce soir vont tout à fait dans la pensée de ce que nous avons vu ensemble, Monsieur le Président, quand vous recherchez en fait des endroits, des emplacements pour pouvoir faire ce débat.

Bien entendu ans rentrer dans le débat - ce n'est pas l'instant ni le rôle -, je veux simplement vous accueillir ici. Il est dommage, d'ailleurs, qu'on ait dû occulter les côtés, mais on a des images très précises de notre environnement, de notre endroit - Dunkerque - où tous les thèmes sont développés. Deux éléments pour répondre à cette question : pourquoi héberger ce débat à la CCI ? Première bonne raison : comme président de cette Chambre de commerce et d'industrie, je suis avec les élus de la chambre au service des entreprises, et particulièrement au service de l'industrie ou, si l'on préfère, du secteur secondaire. En effet, nous sommes sur un territoire caractérisé par une puissante industrie manufacturière, de grands et nombreux donneurs d'ordres et un tissu de PMI et de PME que j'appelle, dans un jargon que j'ai l'habitude de faire avec le commerce, "l'industrie de proximité". Seconde et bonne raison : si je dois résumer ces cinq années de mandat en cours à la Chambre de commerce et d'industrie - nous sommes à peu près à la moitié du mandat -, j'affirme que la Chambre de commerce est l'acteur du développement durable de l'économie du territoire.

Je rappelle les efforts spécifiquement dunkerquois dans le réseau des CCI du nord de la France. Bien entendu, ici, comme nous avons remis le transversal en place, je suis obligé de vous donner quelques détails sur le commerce. L'exemple récent, c'est les sacs réutilisables d'abord dans l'industrie du commerce, puisque les grandes surfaces ont fait un effort considérable pour éviter que, demain, la pollution continue avec les sacs plastiques. C'était une première en France. J'ai voulu mener ce programme en partenariat avec les réseaux d'entrepreneurs sur le terrain, à savoir 21 associations de commerçants et la Fédération des commerçants. Je donnerai simplement un chiffre : Depuis que nous avons retiré les sacs plastiques dans les grandes surfaces, 60 millions de sacs plastiques ont été éliminés sur notre territoire, et ce à l'année.

Applaudissements

En industrie manufacturière aussi, deux exemples. Nous avons été le pilote du MASI (manuel d'amélioration de la sécurité dans l'industrie) pour le grand nord de la France et nous développons

considérablement, encore en 2008, le bilan carbone. J'ai voulu mener ces programmes, et bien d'autres, en partenariat avec les réseaux d'entrepreneurs sur le terrain, à savoir les huit clubs de zones d'activité. Et je dois citer, bien entendu, la participation forte d'ECOPAL et de Dunkerque Technologies. En conséquence, héberger ce débat à la CCI va de soi. J'ai d'ailleurs confié notre débat en faveur des industriels de proximité à deux élus : Eva Escandon, qui est une élue femme et chef d'entreprise dans la métallurgie - c'est déjà un exemple -, et Bertrand Calmain qui a une entreprise aussi de métallurgie sur le Dunkerquois. Bien entendu, tout cela est sous couvert du Président de la Commission industrie qui, malheureusement, m'a appelé tout à l'heure pour m'informer qu'il avait des petits problèmes de santé. C'est Sylvain Dezoomer qui devait être avec nous ce soir.

Pour répondre avant le printemps à cette question de savoir comment notre industrie de proximité peut s'intégrer dans ce projet, c'est dans le même état d'esprit que j'invite ici, dans un mois, des industriels du Dunkerquois, les responsables d'autres grands projets qui sont le projet Seine-Nord et le grand canal de l'Europe.

En conclusion, comme l'a dit Monsieur Pierre-Frédéric Ténier-Buchot, président de la Commission du débat public, vendredi dernier au Kursaal, ce soir, à la CCI, c'est la première réunion thématique consacrée à l'économie. Pas pour défricher - c'était le rôle de la réunion de vendredi - mais pour rentrer dans le débat. Et c'est pourquoi j'accueille avec plaisir le grand public, les élus politiques, les entrepreneurs car l'économie et le développement n'appartiennent pas aux seuls économistes ni aux seuls entrepreneurs. Ils appartiennent à la société. Enfin, le Président de la commission du débat public a rappelé le fonctionnement souhaité de ces débats : ouverture à tous - et je pense que vous en aurez l'occasion -, et comme au rugby, puisque on est en plein dedans, courtoisie et respect d'autrui. Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements

Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT, président de la Commission particulière du débat public

Merci Monsieur le président. Monsieur le président, Monsieur le sous-préfet, Messieurs les présidents et directeurs, chers amis, Mesdames et Messieurs, je ne vais pas parler trop longtemps parce qu'il y a un programme assez chargé. Je vous indique que, sur la table dans le hall d'entrée, ce programme est disponible et il vous indique à peu près l'horaire que nous devrions respecter les uns et les autres. Si vous ne l'avez pas, vous le prendrez en sortant, ce n'est pas un gros problème. Il y a également, sur cette table, un rappel de ce que j'ai présenté vendredi, juste avant le match de rugby. C'est la petite lettre numéro un de la Commission du débat public. Dans cette lettre, vous pouvez trouver, en quatrième de couverture, le programme de toutes les séances jusqu'à mi-décembre. Il y a également, et je tiens à le signaler dès maintenant, un certain nombre de cahiers d'acteurs, qui n'étaient pas sortis de presse vendredi dernier – dont au moins un sera présenté aujourd'hui et les autres seront présentés dans les séances ultérieures -, que vous pouvez avoir tant sous une forme papier qu'en ligne sur notre site Internet qui est rappelé sur toutes les affiches, les tracts, etc. et qui vous permettent de vous tenir au courant de l'actualité, si je puis dire, de notre débat pendant ces deux mois qui nous réunissent.

Je vais directement vous présenter la petite équipe qui forme la Commission particulière du débat public pour le projet de terminal méthanier de Dunkerque. Ils auront l'occasion de prendre la parole. Ce sera un petit peu différent de vendredi dernier : vous n'aurez pas à me subir sans arrêt, j'interviendrai juste cinq minutes à la fin. Aujourd'hui, j'ai décidé d'être paresseux. Il y aura tout d'abord Gustave Defrance que beaucoup d'entre vous doivent connaître, parce qu'il a eu des fonctions ici dans le temps et qui, dans un instant, passera la parole à Madame Tordjman qu'il aura

l'occasion de présenter et qui prendra la parole pour expliquer ce qu'est la politique énergétique dans notre pays à l'heure actuelle et les conséquences que cela peut avoir dans notre région Nord-Pas-de-Calais. Il y aura ensuite, je crois, Camille Saïsset qui animera une autre partie du débat avec la salle, parce qu'il y a de l'alternance. Puis, je crois que c'est Aline Yasmine qui travaille sur une thèse sur le débat public, et enfin Claude Hanoteau qui prendra à un autre moment le micro pour que vous preniez la parole le plus possible, puisque c'est le but.

Comme l'a dit le président Naels tout à l'heure, il est important que vous vous exprimiez le plus possible. Je vous rappelle à cette occasion qu'il y a à votre disposition des petites fiches sur lesquelles vous pouvez écrire une question, qui sera reprise sur le site et qui appelle une réponse de la part des maîtres d'ouvrage, ou une demande de précision. Cette fiche n'est pas obligatoire, elle permet simplement d'assurer si vous voulez que la question, qu'on ait le temps de la poser ou qu'on n'ait pas le temps de la poser, soit traitée de façon à ce que, d'une séance à l'autre et à travers le système d'internet, il y ait une transparence sur les questions et sur les réponses. Il y a également le fait qu'après cette réunion, je sais ce que c'est, soit on est frustré parce que d'autres ont pris la parole et on n'a pas réussi à vous la donner, soit parce qu'on a eu une idée qu'on aurait eu l'occasion de développer mais on a eu l'idée après. Dans tous les cas, vous pouvez nous écrire ou vous pouvez taper sur votre terminal d'ordinateur la question qui doit être traitée et, à ce moment-là, on la traitera. C'est un engagement tout à fait formel que je prends.

Voilà à peu près la règle du jeu. Je vais m'arrêter là maintenant parce que vous savez lire la lettre, pour ceux qui n'auraient pas été là vendredi, qui vous résume à peu près l'orientation, à savoir l'écoute des uns et des autres, de ce système de débat public qui est mis en œuvre en ce moment pour vous. Si vous avez des difficultés, si vous avez des demandes de documents pour les distribuer, pour les élus, pour les avoir à votre mairie, ou dans telle ou telle salle où il y a une fréquentation du public, n'hésitez pas, vous avez l'adresse. Nous avons beaucoup de documents, qu'on pourra vous faire porter. Il n'y a, je pense, aucun problème là-dessus.

Si vous avez des plaintes et des complaints sur la mauvaise façon dont c'est organisé, n'hésitez pas à le faire savoir. On est là aussi pour recevoir quelques plaintes. Cela ne fait jamais de mal et ça réveille.

Je vais maintenant passer la parole à Gustave Defrance. Et tout de suite après, nous allons écouter Madame Tordjman. Il y a là-bas un pupitre à cet effet.

Gustave DEFRANCE

Merci. Nous allons essayer de vous permettre de répondre la question suivante à la fin de cette soirée : comment le projet de terminal méthanier de Dunkerque s'insère-t-il dans la politique nationale de l'énergie et, à la limite, dans la politique européenne de l'énergie.

Les trois présidents des commissions particulières, puisque vous le savez il y a un projet de même nature au Havre, à Antifer pour être précis, à Bordeaux, au Verdon pour être précis, ont rencontré le directeur général de l'énergie et des matières premières à Paris et ont donc souhaité que cette réunion d'aujourd'hui puisse commencer par un rappel de ce qu'est la politique française en matière d'énergie. Théoriquement, chacun d'entre nous pourrait être bien informé sur les problèmes d'énergie. Il y a eu, je me permets de le rappeler, en 2003 et 2004, un débat national sur l'énergie, avec des réunions interrégionales, un site internet, des brochures, etc. Je peux même vous dire qu'il y a eu, en 2004, 3 millions d'exemplaires d'une excellente brochure distribués. C'est bizarre, personne ne s'en souvient. Il y a, malgré tout, une retombée très importante de ce débat public de 2003 et 2004. C'est qu'une loi a été établie en 2005.

Monsieur Pierre-Franck Chevet, directeur général de l'énergie et des matières premières, sous l'autorité de Monsieur Borloo, qui travaille au sein du MEDAD, le ministère chargé de l'environnement, du développement et de l'aménagement durables, donc la DGEMP, est chargé de mettre en œuvre la politique de l'énergie avec sa partie européenne et de contribuer à son élaboration. Madame Tordjman, qui est sous directrice dans cette DGEMP, a donc été mandatée par le directeur pour venir, en une demi-heure - ce qui est un peu un tour de force, mais je l'ai déjà vue au Havre et je sais donc qu'elle peut le faire -, nous présenter des éléments essentiels pour que chacun comprenne ce qu'est la politique française et européenne de l'énergie. Madame Tordjman, le pupitre vous attend.

La politique européenne et française de l'énergie

Florence TORDJMAN

représentante du Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD), chargée de la Sous-direction du gaz et de la distribution des énergies fossiles au sein de la DGEMP

Support projeté (<http://www.debatpublic-dunkerquegaz.org/docs/presentations/dgemp-20071012-.ppt>)

Bonjour à tous. Tout d'abord, merci beaucoup de nous accueillir ce soir à Dunkerque. C'est un très grand plaisir pour moi d'être ici, dans ce lieu historique de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque. Je n'oublie pas que c'est un des services extérieurs du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi aujourd'hui auquel nous étions, il y a peu, rattachés. Je voulais aussi remercier le président de la Commission particulière du débat public et Monsieur Gustave Defrance, de nous accueillir ce soir et de donner une nouvelle fois l'occasion à la Direction générale de présenter un petit peu ce qu'est la politique énergétique française. Je n'ai, pour autant, pas l'ambition, en si peu de temps, de faire un exposé général - j'en serais très difficilement capable - sur l'ensemble de la politique énergétique française, mais je voudrais principalement centrer mon propos sur trois sujets.

.I Les principes de la politique énergétique

Je vais vous rappeler, dans un premier temps, quelles sont les données clés de notre politique énergétique, quelles sont nos sources, quels sont nos objectifs, quels sont nos outils. Dans un deuxième temps, j'essaierai de circonscrire le sujet à la place du gaz naturel dans cette politique énergétique, compte tenu d'un contexte de libéralisation du secteur de l'énergie depuis 10 ans. Et dans un troisième temps, j'essaierai de vous dire de façon plus spécifique ce qu'est le gaz naturel liquéfié aujourd'hui en France et pourquoi il se développe, pourquoi il y a des projets, tant en France que dans le contexte européen ou mondial. Vous le voyez, mon ambition est un petit peu déraisonnée, mais j'espère parvenir à vous donner quelques grandes idées force à la fin de cet exposé.

Comme vient de le dire le Président de la commission particulière ainsi que Monsieur Gustave Defrance, la politique énergétique française date principalement en fait du premier grand choc pétrolier. C'est l'époque à partir de laquelle une impulsion majeure a été donnée sur cette politique énergétique. On a pris conscience, à ce moment-là, que nous avons très peu de ressources, des ressources en diminution. Et il a été très fermement décidé d'orienter la politique énergétique française vers l'un des seuls leviers qui paraissait le plus simple : augmenter la part de la production électrique en France, bien qu'on ne dispose pas d'uranium que l'on importe quasiment totalement. Les idées force de cette politique énergétique qui n'a pas bougé depuis plus de 30 ans sont aujourd'hui contenues dans la fameuse loi d'orientation sur la politique énergétique française qui a été votée par le Parlement en juillet 2005 et qui regroupe réellement, dans son article premier et dans son annexe qui est surtout importante, les quatre grandes orientations de cette politique. J'insiste pour dire qu'elle est constante et qu'elle fait quasiment l'unanimité politique au Parlement, à l'exception peut-être d'un groupe politique représenté, mais qu'elle a été le produit d'un large débat et d'un large consensus à l'Assemblée nationale.

Le premier enjeu, c'est contribuer à l'indépendance énergétique nationale et garantir la sécurité d'approvisionnement. Cela veut dire, en fait, vous reposer sur un *mix* énergétique, un bouquet énergétique, diversifier et essayer, au fil du temps, de maintenir cette diversification. C'était un

objectif essentiel. C'était sans doute le premier et le seul objectif en 1973. Mais, depuis lors, compte tenu des enjeux majeurs que sont devenus les prix de l'énergie, l'épuisement des ressources, le réchauffement climatique dont on parle beaucoup, d'autres objectifs ont aujourd'hui la même place dans notre politique énergétique. Ce sont les trois autres qui sont aujourd'hui aussi importants que le premier.

Le deuxième, c'est assurer un prix compétitif de l'énergie. C'est la raison pour laquelle la puissance publique conserve des prérogatives, par exemple en matière de fixation des tarifs, du prix du gaz ou du prix de l'électricité encore aujourd'hui. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'État veille particulièrement à ce que les prix de l'énergie restent à un niveau raisonnable et à ce que chacun puisse avoir accès à l'énergie.

Le troisième objectif, c'est préserver la santé humaine et l'environnement dans un contexte où l'on a pris aujourd'hui bien conscience qu'avec l'augmentation des gaz à effet de serre, il y avait un impératif national, européen, mondial de maîtriser ces différents effets nocifs et de préserver la santé.

Le quatrième enjeu est de garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie. Depuis 10 ans, en contrepartie de la libéralisation de la politique énergétique, ce volet a pris un aspect plus important. Je pense aux tarifs de première nécessité en électricité, à la création du tarif social prévu par la loi de décembre 2006 pour le gaz, qui va se mettre en place dans les prochains mois, au maillage du territoire satisfaisant en matière de stations-service en France et on pourrait bien prendre d'autres exemples.

Dans ce contexte, face à ces grands enjeux, quelles sont nos données clés ?

En France, en dépit des engagements de Kyoto de la France, de la politique affichée de maîtrise de la demande énergétique, nous consommons plus tous les ans. Nous avons beau élaborer des objectifs, nous avons un scénario qui est élaboré par un des services de notre direction générale, qui est très connu - l'Observatoire de l'énergie -, qui produit un scénario tendanciel à l'horizon 2030. Et dans ce scénario tendanciel, en dépit de tous les efforts et de tous les objectifs européens auxquels nous souscrivons, la consommation énergétique française augmente de 0,8 % par an. Nous consommons 2,5 % de l'approvisionnement énergétique mondial. Nous représentons un peu moins de 1 % de la population mondiale. C'est quand même 15 % de la consommation par rapport aux 27 pays de l'Union européenne.

Face à cela, quelles sont les ressources propres de la France ? Les ressources propres de la France sont très très limitées et elles sont, en plus, en voie de diminution très forte pour ce qui concerne le gaz : moins de 0,01 % des réserves fossiles mondiales. Nous importons aujourd'hui 98 % de notre gaz. Nous estimons que les réserves françaises ont un horizon d'environ 6 ans avant l'épuisement des gisements de Lacq.

En ce qui concerne le charbon, nous n'exploitons plus de charbon depuis 2004. La production est arrêtée en France. En revanche, depuis 1973, la France a fait le choix du nucléaire. Nous sommes aujourd'hui le deuxième producteur d'électricité au monde, derrière les Etats-Unis, et le deuxième producteur d'électricité nucléaire. Nous avons 59 tranches nucléaires sur une vingtaine de sites. D'autre part, la loi d'orientation de 2005 a décidé de maintenir cette option nucléaire ouverte et a décidé la construction, à partir de 2012, à Flamanville, d'un nouveau réacteur de troisième génération.

En matière de pétrole, nous disposons d'un certain nombre de raffineries - 13 sur le territoire, dont une en Martinique -, ce qui permet à la France de pouvoir complètement disposer sur son territoire des différents produits, bien qu'elle importe énormément de gaz.

Diversification de notre bouquet énergétique. Quel est-il ? Comme vous le voyez, une part extrêmement importante de notre énergie est composée d'électricité nucléaire (près de 40 %). L'hydraulique joue un rôle tout particulier à cause de l'importance de nos ressources. Vous voyez que la part du gaz naturel est encore de 14,7 %, bien inférieure encore au pétrole qui représente encore 33 % de notre bouquet énergétique français. Les autres énergies, notamment les énergies renouvelables, sont en fort développement mais restent encore bien faibles. Grâce à la politique et au choix de l'électronucléaire dont je vous parlais, la France a réussi en fait - et c'est à peu près stable depuis 20 ans maintenant - à avoir un taux d'indépendance énergétique de l'ordre de 50 %. Bien qu'on exporte un petit peu d'électricité, comme on importe tous les autres produits, notre taux d'indépendance est celui-là, ce qui est globalement stable et globalement satisfaisant quand on regarde d'autres pays, notamment si l'on compare avec d'autres pays de l'OCDE.

Je disais que la France est quand même fortement engagée depuis maintenant une quinzaine d'années dans le développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Je crois qu'il y a une prise de conscience extrêmement forte de l'importance du changement climatique. Et on a aussi conscience que la maîtrise et la sécurité de l'approvisionnement énergétique à moyen et long termes ne peut passer que par effectivement le développement de ces énergies alternatives et par une politique encore plus forte et volontaire, qui nécessitent l'adhésion individuelle d'économie d'énergie de chacun.

Il y a énormément d'outils qui sont en voie de développement. Il y a, par exemple, des politiques de tarifs d'achat spécifiques pour favoriser le développement de l'éolien, du biogaz et de la biomasse. Il y a également des appels d'offres pour développer l'éolien, dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements électriques. Il y a un certain nombre de crédits d'impôt pour l'isolation, pour le bâtiment, pour changer vos chaudières, pour développer le solaire. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) propose des crédits d'impôts nouveaux depuis deux ans. Je vous invite à vous y intéresser, d'ailleurs, si vous ne les connaissez pas. Les fournisseurs d'énergie sont eux-mêmes fortement engagés à développer cette politique de maîtrise de l'énergie. Il y a une originalité extrêmement grande, qui est la création des certificats d'économie d'énergie, qui a été prévu par la loi de 2005. A défaut, ils sont soumis à des pénalités financières. Enfin, il y a une abondance, peut-être trop, de réglementations nouvelles pour la performance énergétique des bâtiments, pour améliorer la réglementation technique. Donc, nous foisonnons de propositions et d'idées à la Direction générale.

Cela porte quand même ses fruits, même si je disais que les ENR représentent globalement moins de 5 % de notre bouquet énergétique. C'était juste pour vous montrer très rapidement qu'il y a un décollage véritablement de l'éolien en France depuis 2000, depuis la première PPI électrique. Il y a de plus en plus d'éoliennes installées et en cours de développement. Ce mouvement continue puisque de nouveaux appels d'offres ont lieu.

D'autres filières sont également agréées : le solaire, la biomasse, la géothermie.

Dans ce paysage, pourquoi, dans ce cas, continue-t-on à développer des énergies fossiles et quelle est la place de la demande du gazier ? En France, on consomme 530 TWh de gaz en 2006, qui sont principalement répartis entre les besoins des particuliers, l'industrie et les services. 53 % de cette part concerne le résidentiel et le tertiaire, l'industrie consomme 38 % de la consommation énergétique, et la part énergétique proprement dite n'est plus que de 8 %. On constate que, sur les dix prochaines années, même si la croissance de la demande gazière va ralentir, c'est l'énergie qui croît le plus par rapport aux autres. C'est 2 % par an. Hors industrie, c'est encore 1,5 %. Il y a un développement extrêmement important du gaz naturel dans les autres pays européens, principalement tiré par la production électrique. Par ailleurs, il devient clair que, en substitution des autres énergies fossiles qui sont bien plus émettrices de CO₂, que ce soit le pétrole, le fioul ou le charbon, le gaz reste et restera encore, dans les prochaines années, un complément indispensable au

développement des autres énergies. C'est pour cela qu'on observe une croissance du gaz naturel en France, mais surtout dans les autres pays européens. Les autres énergies alternatives dont je vous parlais, les énergies renouvelables que nous n'oublions pas, que nous essayons de développer, seront insuffisantes à court et moyen termes. C'est la raison pour laquelle il faut le développer davantage. Mais le gaz naturel conservera sa place.

En particulier, dans la programmation pluriannuelle électrique, le rapport qui est remis au Parlement par notre direction générale, par le gouvernement, qui est élaborée au sein de notre Direction générale en 2005, prévoit le développement des énergies renouvelables mais estime que les besoins en semi-base à l'horizon 2015 font que, dans les scénarios de croissance actuelle et compte tenu de la fermeture programmée d'un certain nombre de centrales thermiques par exemple au charbon ou à moyen terme au fioul, il vaut mieux recommander l'utilisation du gaz naturel. Ce rapport prévoyait, en 2005, a minima la construction de 6 cycles combinés à gaz d'ici à 2015 en France, pour 28,3 TWh en gaz. Ce sont les mêmes hypothèses - nous n'avons pas fait d'autre scénario - que nous avons reprises dans la programmation indicative des investissements en matière gazière, puisque le scénario reprenait toutes les données économiques et tous nos engagements européens en matière de maîtrise énergétique.

.II Organisation du marché du gaz français dans un contexte européen de libéralisation

D'où la libéralisation du marché européen du gaz et de l'énergie, en particulier depuis 10 ans. Qu'est-ce que cela veut dire ? Où en est-on ? Comment est organisé le marché français du gaz naturel ? Libéralisation du marché de l'énergie, cela veut dire très simplement que c'est un principe d'accès de toutes les infrastructures, principalement des réseaux, aux fournisseurs quels qu'ils soient. Le principe est que chaque consommateur peut choisir librement son fournisseur. On a mis fin aux différents monopoles qui étaient institués sur différents segments de la chaîne de gaz ou d'électricité pour ériger ce type de principe.

Il y a eu deux grandes séries de directives - 1996 et 2003 en matière électrique, 1998 et 2003 en matière gazière - qui ont été transposées, c'est-à-dire insérées dans l'ordre juridique français par différentes lois qui datent de 2000 pour le secteur de l'électricité et de 2003 pour le gaz, et une très grande loi d'août 2004 qui, en même temps, est la loi qui opère le changement de statut d'établissement public en société nationale pour les sociétés EDF et Gaz de France.

Des étapes progressives de libéralisation des marchés de l'énergie. La France a, comme le permettait la directive, choisi un processus maîtrisé d'ouverture de ces marchés, en disant que ceux qui en avaient sans doute le plus besoin en démarrage, c'étaient les très grands sites industriels puis les secteurs les plus consommateurs d'énergie, enfin tous les professionnels, les artisans, les commerçants, et ce depuis le 1^{er} juillet 2004. Et depuis le 1^{er} juillet 2007, ce sont tous les consommateurs particuliers qui peuvent changer de fournisseur d'énergie. Il n'y a plus de monopole de vente en électricité ou en gaz depuis le 1^{er} juillet dernier.

Qui choisir ? Qui sont ces nouveaux fournisseurs ? Nous avons, en matière gazière, 23 distributeurs historiques depuis le milieu des années 50, principalement Gaz de France, mais pas uniquement : Gaz de Strasbourg, Gaz de Bordeaux, Gaz de Grenoble... Côté électrique, idem : EDF et 170 sociétés nationales, régies le plus souvent locales.

Depuis 2004, en matière gazière, nous avons institué des autorisations de fourniture de gaz naturel, estimant que le gaz naturel n'est pas quand même un produit comme les autres, qui sont délivrées par notre service. Nous avons 50 nouveaux fournisseurs d'énergie. Ce sont principalement des sociétés qui commercialisaient déjà du gaz sur le marché européen. Je vais vous en citer des très connues : la société BP, la société Shell, la société Gazprom, la société naturellement EDF qui

fournit le gaz aux industriels depuis 2004 et qui est l'une des rares sociétés à avoir sollicité l'autorisation de fournir du gaz naturel aux particuliers, la société Poweo, la société Altergaz, NL, la société Gas Natural. On a pratiquement toutes les grandes entreprises européennes qui vendent et qui achètent de l'électricité en Europe et qui sont présentes en France. Et on a de plus en plus de catégories nouvelles, des *traders*, de banques qui commencent aussi à s'intéresser au marché gazier français.

Comment est structuré ce marché gazier ? Il y a 5 grandes activités. Avant, on avait une grande société qui avait, en France, un monopole de production, de transport, de distribution et de commercialisation. On avait également deux autres sociétés héritées de l'histoire, filiales du groupe Total. Aujourd'hui, on a un monde totalement différent. On a maintenant deux grands opérateurs du réseau de transport en France. Je vais vous montrer sur cette carte de France le grand réseau de transport français. Il y a à peu près 35 000 kilomètres. En bleu, c'est le réseau qui est exploité par la filiale à 100 % Gaz de France, GRT Gaz. Dans le sud-ouest, c'est toujours une filiale à 100 % du groupe Total, TGF qui, historiquement, du fait de l'histoire des gisements de Lacq, exploitent ce réseau. Ils ont l'obligation d'ouvrir leurs infrastructures aux nouveaux fournisseurs de gaz.

Comme vous le voyez, notre réseau est interconnecté avec l'ensemble des pays voisins sur plusieurs points d'importations : Dunkerque, Taisnières, Obergailbach, Oltingue vers l'Italie et la Suisse, Lacal vers l'Espagne. On a aujourd'hui deux exploitants de terminaux GNL en Méditerranée à Fos-sur-Mer, qui accueille du gaz d'Algérie, et demain d'Égypte, et sur l'Atlantique à Montoir-de-Bretagne. Ces deux terminaux historiques sont aujourd'hui exploités uniquement par la société Gaz de France. Le principe d'ouverture est de dire que, demain, n'importe quel bateau pourrait, s'il a réservé les capacités, décharger son gaz dans ces terminaux méthaniers.

On a ensuite un certain nombre de sites de stockage de gaz naturel. Aujourd'hui, la France, comme je vous l'ai dit, a moins de 2 % de réserve nationale, avec des perspectives de production de 6 à 7 ans maximum. Mais nous avons la chance d'avoir une géologie extrêmement favorable, ce qui fait qu'ont été développés, au fil du temps depuis plus de 40 ans, des sites de stockage de gaz qui sont inégalement répartis sur le territoire français, mais qui nous permettent d'être rempli à partir du printemps pendant tout l'été. Nous avons institué des règles pour faire en sorte que notamment les consommateurs particuliers soient assurés de trouver du gaz quand ils en ont besoin, c'est-à-dire en hiver. Ces stockages ont un volume d'environ 25 % de la consommation nationale. Ceux qui sont en rouge dans le sud-ouest sont exploités par la société Total.

Enfin, nous avons un réseau de distribution extrêmement important en France puisque c'est le deuxième réseau de distribution d'Europe : plus de 180 500 kilomètres. Près de 76 % de la population française peut avoir accès au gaz naturel. Ce n'est pas un service universel, il n'y a pas d'obligation d'avoir le gaz naturel chez soi. Le gaz est une énergie complètement substituable. Mais, là encore, il n'y a plus de monopole de distribution. Demain, dans vos communes, si vous le souhaitez, vous pouvez changer de fournisseur et quitter Gaz de France.

Cette carte permet de localiser les terminaux méthaniers. Elle vous indique simplement que devrait entrer en service l'an prochain le terminal de Fos-Cavaou, pas très loin de Fos-sur-Mer. Ils seront exploités conjointement par les sociétés Gaz de France et Total.

D'où vient le gaz français, puisque je vous dis qu'on a très peu de gaz ? Historiquement, il venait principalement de France – à un moment notre production nationale couvrait 15 % de nos besoins -, des Pays-Bas et de l'Algérie. Depuis, on a très largement diversifié notre approvisionnement. Nous avons la chance d'avoir certainement l'un des portefeuilles d'approvisionnement les plus diversifiés en France, grâce à une politique qui a été demandée par l'État français à l'entreprise Gaz de France, une politique que nous souhaitons naturellement poursuivre avec les nouveaux fournisseurs de gaz qui sont tenus à des déclarations annuelles, qui sont tenus de nous faire la preuve de leur

portefeuille d'approvisionnement. Et nous sommes particulièrement attentifs à cette exigence de diversification de portefeuille d'approvisionnement en fonction de la clientèle que les uns et les autres souhaitent alimenter demain.

Ce transparent vous montre qu'entre 1973 et aujourd'hui, on a fait beaucoup d'efforts en matière de diversification des sources de gaz en France.

L'État a adapté son suivi de la politique d'approvisionnement des fournisseurs en leur imposant un certain nombre d'obligations de continuité de fourniture. On ne souhaite pas que la libéralisation soit demain un facteur de risque pour les consommateurs français. Il existe une directive sur la sécurité d'approvisionnement en gaz, qui donne à l'État le moyen d'exiger des fournisseurs, quand ils disent qu'ils ont réellement un contrat de long terme, qu'ils ont un contrat qui a plus de 10 ans, de nous en donner la preuve. Nous le demandons de manière régulière aux différents fournisseurs de gaz. Nous avons également adapté le suivi du développement des infrastructures gazières, parce qu'il est extrêmement important de pouvoir avoir de la visibilité sur la croissance de la demande gazière et sur le développement des infrastructures. Dans une loi très récente de décembre 2006, on a demandé à la Commission de régulation de l'énergie, qui a été créée depuis 2000 et qui est compétente pour assurer toute la régulation dans le secteur énergétique, de s'assurer, lorsque les transporteurs disent qu'ils vont investir, que ces investissements sont effectivement réalisés. Désormais, elle a le pouvoir d'approuver les programmes d'investissement des opérateurs de transport. Cela existe également en matière électrique, pour votre information.

Nous avons souhaité, comme le demandait le Parlement, remettre un premier rapport sur la prévision du développement des infrastructures gazières, qui englobe à la fois le développement des investissements prévisibles sur les réseaux de transport, le stockage et les terminaux méthaniers. Ce premier rapport sera suivi de deux ou trois rapports où nous pourrions renouveler l'exercice.

Enfin, je disais qu'il y a un besoin de coopération internationale sur ces sujets. Différentes crises naissantes - l'Ukraine il y a deux ans ou, il y a encore quelques jours, à nouveau des tensions difficiles entre la Russie et l'Ukraine - font apparaître que la solidarité et la sécurité d'approvisionnement sont vraiment des sujets dont on parle de manière beaucoup plus régulière au niveau européen. On a un groupe de coordination sur ces sujets.

.III Le GNL dans la politique énergétique

Dans tout cela, quelle est la place du GNL ? Je vous ai dit qu'il y avait eu 530 TWh transformés en 2006. Aujourd'hui, le GNL, c'est déjà 30 % de notre consommation actuelle. Cette part a augmenté de 12 % par rapport à 2005. Aujourd'hui, nos capacités de regazéification des deux terminaux méthaniers dont je vous parlais, de Fos-sur-Mer et de Montoir-de-Bretagne, sont utilisées à plus de 86 % de leurs capacités. Or, le GNL va se développer non pas qu'en France mais beaucoup en Europe. Vous avez ici un graphique que j'ai repris de l'Agence internationale de l'énergie, qui est un lieu dans lequel l'ensemble des pays de l'OCDE confrontent leur politique énergétique de manière régulière. Vous voyez que, depuis 2004, c'est-à-dire très peu de temps, et d'ici à 2015, l'Agence internationale de l'énergie imagine que le développement du GNL sera multiplié par près de 3,5 alors que, dans le même temps, la capacité de développement d'importation à travers nos seuls gazoducs augmentera à peine 30 %. Il y a une raison évidente. C'est que, dans le même temps, la production européenne propre va très fortement diminuer. Les gisements en mer du Nord ont déjà décliné. Le Royaume-Uni qui était, il y a encore trois ou quatre ans, l'exportateur net de gaz est aujourd'hui devenu importateur net de gaz. Donc, ce sont des données extrêmement importantes qu'il faut avoir à l'esprit. Cela vous explique pourquoi de nombreux pays européens réfléchissent aujourd'hui à des projets de développement de terminaux méthaniers. Aujourd'hui, l'Union européenne souhaite de façon évidente restreindre sa dépendance vis-à-vis de la Russie. Faute de

quoi, si nous ne le faisons pas, notre dépendance vis-à-vis de la Russie passerait de 35 à 40 % à près de 70 % à l'horizon de 2030. Aujourd'hui, il n'y a que sept pays qui ont des terminaux méthaniers en Europe. Mais beaucoup de pays au niveau européen réfléchissent au développement de ce type d'infrastructure.

Pourquoi le gaz naturel liquéfié ? Parce qu'il a de nombreux atouts pour le développement de ce type d'approvisionnement. D'une part, il y a des raisons purement techniques et économiques. Depuis dix ans, l'industrie du GNL a fait des progrès considérables qui ont permis de diminuer les coûts quasiment par 2 : à la fois par le développement des techniques d'exploration-production, le développement sur les techniques de bateaux eux-mêmes, le développement sur les chaînes de liquéfaction. Il y a une autre raison qui est purement économique : c'est que les ressources gazières sont de plus en plus éloignées de nos marchés. Le gaz vient de la Norvège, de Russie, et même de plus en plus loin - on parle de Sibérie. Or, économiquement - c'est une donnée un peu clé du secteur -, au-delà de 1 500 kilomètres, il est plus avantageux de faire un gazoduc terrestre qu'un gazoduc sous-marin. Mais, à partir de 4 000 kilomètres, il n'est plus du tout économique de faire un gazoduc. Il vaut mieux amener le gaz sous forme liquide et donc sous forme du GNL. Et comme il se trouve qu'à peu près au même moment, nos gisements et nos réserves sont de plus en plus éloignés, cela tombe plutôt bien.

Éloignement des sources d'approvisionnement. De quelles sources d'approvisionnement parle-t-on ? On parle du Moyen-Orient, du Qatar, de l'Iran, du Kazakhstan. On parle aussi beaucoup d'Asie. Il faut savoir qu'il y a des pays qui ont historiquement été des pays de GNL. On parle d'Indonésie, des Caraïbes, on parle de Trinidad, de Tobago, du Nigeria, de l'Égypte. Le gaz d'Égypte commence à arriver en France et va arriver beaucoup plus dès l'an prochain sur le terminal de Fos-Cavaou et de Montoir.

Je vous ai dit qu'il y a une concurrence de plus en plus forte entre les marchés parce qu'il y a de plus en plus de pays qui ont besoin d'énergie. Il y a des pays qui avaient besoin de peu d'énergie et qui en ont aujourd'hui besoin de beaucoup : la Chine, l'Inde. Donc, il y a de plus en plus de concurrence entre les pays producteurs et les pays consommateurs, ce qui fait qu'il est de plus en plus difficile de faire venir des sources d'approvisionnement nouvelles. Il y a un enjeu extrêmement important.

Le gaz naturel par voie liquéfiée, le GNL, offre beaucoup plus de souplesse que le gaz par gazoduc. Même si cette économie gazière a toujours été une économie de contrats de long terme, même dans le GNL, cela nous offre plus de souplesse. À la limite, cela peut nous permettre de faire des arbitrages entre différents marchés suivant les prix de l'énergie. Donc, cela peut être très intéressant pour les fournisseurs de souscrire de grands contrats en prévoyant d'en avoir une partie pour le marché français et une partie pour le marché américain demain, par exemple.

Je voudrais enfin insister sur un aspect extrêmement important. Augmenter les gazoducs en Europe, oui. Il y a des projets importants de diversification de route, il y a des projets très difficiles. On a des projets pour traverser le Proche-Orient qui sont un peu difficiles. On a le projet d'amener du gaz qui devra au préalable traverser la Turquie. Tout cela nous fait beaucoup douter. On a des projets pour amener du gaz de Russie en traversant l'Allemagne, avec des pipes sur la mer Baltique, et il y a encore énormément de mines de la seconde guerre mondiale.

Donc, le GNL nous apparaît comme une possibilité intéressante de multiplier nos capacités d'importation. Le fait que différents ports autonomes aient pu lancer ces appels d'offres nous paraît intéressant de ce point de vue-là. On a vu en particulier que, par exemple en matière pétrolière, le fait d'avoir augmenté nos capacités de raffinage nous a permis en tous temps de faire face à différents chocs. Et on se dit qu'avoir plus de capacités d'importation est sans doute une manière d'absorber demain ces chocs. Diversifier les sources d'approvisionnement, c'est essentiel. Cela a été une constante de notre politique énergétique française. Cela doit le demeurer en matière gazière.

Ensuite, on a un autre objectif : peut-être que, demain, cela nous permettra un peu de rééquilibrer nos ressources entre les points de transformation et les points d'importation. Aujourd'hui, le gaz vient du nord et de l'est or, il y a des besoins également dans le sud-ouest et dans le sud de la France. Donc, on pense que cela nous permettra de mieux maîtriser le système gazier français en cas de crise. C'est essentiel, on n'est jamais à l'abri d'un éventuel risque technique voire d'une crise politique. Il est essentiel pour nous d'avoir plus de fluidité sur le marché gazier. Cette fluidité sur le marché gazier européen existe peu aujourd'hui. Le marché gazier actuel européen est un marché de contrats de long terme, avec des contrats de 15-20 ans. Au fil du temps, ils vont diminuer. Mais pour l'instant, il n'y a pas de liquidités. Et tant qu'on n'a pas de liquidités, on a moins de chances d'avoir des prix de l'énergie plus bas. Nous restons convaincus qu'accroître la concurrence sera un moyen d'avoir une diminution des prix profitables pour le consommateur français. Donc, dans ce sens-là, nous estimons qu'une augmentation des capacités éventuelles est une bonne chose. On a pu voir plusieurs articles où des journaux s'interrogeaient sur l'utilité de ces capacités, sur le fait de savoir s'il n'y avait pas des surcapacités. C'est en partie un faux débat. On pourra peut-être y revenir dans la discussion. Il y a beaucoup de pays qui ont beaucoup de capacités de terminaux GNL qui sont moins utilisés, mais ils ont la chance d'en avoir. Néanmoins, aujourd'hui, il y a beaucoup de réticences à des projets d'investissement dans tous les pays européens, avec le phénomène NIMBY notamment en Espagne, en Italie, peut-être un peu moins dans les pays anglo-saxons.

Pour autant, nous sommes dans un régime gazier libéralisé où c'est une politique d'investissement classique. Comme dans le cas de l'installation d'une usine de construction automobile, c'est la liberté des maîtres d'ouvrage qui va s'imposer, mais pas tout à fait. On est quand même dans un régime soumis à des autorisations administratives particulièrement importantes puisqu'on est sur des installations en Seveso 2 seuil haut - ce n'est pas dans une région comme Dunkerque qu'on vous l'apprendra. Les décisions finales d'investissements appartiennent aux opérateurs concernés, certes, mais à la condition que leur projet soit compatible avec l'ensemble des règles en matière de sécurité, en matière environnementale. Naturellement, j'imagine aisément que les décisions d'investissement recueillent un seuil minimal de rentabilité économique pour eux.

Quel est le rôle de notre Direction générale dans ce paysage ? Nous interviendrons éventuellement sur les conditions économiques d'utilisation dudit terminal dans la mesure où ces opérateurs décideraient de réaliser leurs investissements et décideraient soit de solliciter un tarif d'utilisation de leur terminal méthanier, puisque ce sont des activités régulées par le régulateur, sous le contrôle des ministres de l'économie et de l'énergie, soit demanderaient une exemption tarifaire.

Je souhaite insister sur le fait que nous considérons ces projets d'investissement comme des données fort intéressantes pour ce qui concerne le renforcement de notre système gazier aujourd'hui en termes de sécurisation du système, en termes d'opportunités nouvelles pour faire venir de nouveaux producteurs, de nouveaux fournisseurs pour diversifier encore notre approvisionnement. Pour autant, je souhaite dire que les décisions d'investissement ne sont pas prises, que nous sommes dans une phase préalable, celle du débat public. Plusieurs mois après les rapports de la Commission particulière, il appartiendra aux opérateurs concernés de prendre les décisions d'investissement.

Applaudissements

Débat avec la salle

Gustave DEFRANCE

Il y a tellement de choses à dire qu'il est difficile de respecter l'horaire. Nous avons un quart d'heure pour poser des questions sur l'ensemble de ce qui a été dit. Toutes les questions sont bonnes à poser. Nous essayons de ne pas refaire un débat global sur la politique de l'énergie. Malgré tout, le débat est largement ouvert. Vous avez la parole. Qui souhaite intervenir le premier.

Christian MUYS, Mouvement de national de lutte pour l'environnement

Il y a, dans la présentation, un grand décalage entre le parler du ministère de l'Ecologie et le parler du ministère de l'Industrie. Si je prends les propos...

Gustave DEFRANCE

Est-ce que je peux vous interrompre une seconde ? La DGEMP est une direction générale qui dépend du MEDAD, donc de Monsieur Borloo très directement. Il n'y a plus de ministère de l'Industrie au sens précis du terme. La DGEMP est passée complètement sous l'autorité de Monsieur Borloo. Et ce qu'a dit aujourd'hui Madame Tordjman correspond à la politique du ministère.

Christian MUYS

On doit mettre en place schématiquement une sécurité d'approvisionnement énergétique et répondre aux périodes de pointe en matière d'énergie. C'est la loi d'orientation. Après, quand on regarde dans la réalité, en 2006, le gaz n'était pas cher et a subi une augmentation de 15 %, ce qui n'était pas justifié. Ici, on vient de remonter les bretelles à EDF parce qu'elle vendait son électricité moins cher à ses concurrents. Quand on dit qu'on va créer une concurrence entre les prix, il est clair que l'État intervient pour réguler les choses.

Concernant le développement des infrastructures, est-ce que la Commission de régulation de l'énergie intervient pour dire qu'il y aura trop d'équipements, trop de terminaux gaziers ? Des terminaux gaziers il en faut mais est-ce qu'il en faut autant ?

Gustave DEFRANCE

Madame Tordjman a la parole mais le maître d'ouvrage peut aussi intervenir s'il le souhaite.

Florence TORDJMAN

Monsieur, il y avait, je crois, deux questions dans votre intervention.

La première est relative aux prix. C'est une question très très importante, effectivement. Je crois que les prix de l'électricité ne sont pas ceux du gaz. Et les prix ne sont pas les tarifs. Il est clair qu'en France, du fait du choix de l'électronucléaire, nous avons des prix de l'électricité et des tarifs d'électricité inférieurs à ceux de nos voisins européens. Ils le resteront encore vraisemblablement une bonne vingtaine d'années sans aucune difficulté. Il est vrai que la libéralisation, dans ce contexte, a sa place, mais elle est peut-être plus difficile.

En matière gazière, en revanche, comme je vous le disais, comme nous importons la quasi-totalité de notre énergie, les prix du gaz sont très fortement indexés sur les prix du pétrole aujourd'hui. Ils sont indexés avec, généralement, un retard d'à peu près six mois par rapport à ceux du pétrole dans

la répercussion tarifaire, sur les consommateurs, les tarifs. Pourquoi ? Parce que ce sont deux produits qui sont dans le même champ, qui sont généralement exploités l'un après l'autre ou l'un avant l'autre, mais pratiquement dans les mêmes conditions aujourd'hui. Et on n'a pas, en tout cas en Europe, d'autres formes d'indexation que sur des produits méthaniers ou pétroliers. Donc, il est vrai que lorsqu'on a subi depuis deux ans, comme vous le disiez à très juste raison, une très forte augmentation des prix de l'énergie, une augmentation assez importante des prix du gaz a été répercutée notamment sur les industriels, moins sur les particuliers. Globalement, il est clair qu'il y aura, à terme, moins de différenciation entre les prix et les tarifs parce que pour le gaz, il y a un ajustement sur les prix du marché. Je vous disais qu'il y a des contrats de très long terme qui sont passés entre les fournisseurs et les producteurs. Quand vous passez un contrat de 15, 20, 25 ans, pour autant, les producteurs vous demandent de revoir les conditions économiques de votre contrat de manière régulière, c'est-à-dire tous les ans voire tous les trois ans. Donc, c'est la raison pour laquelle sont répercutées ces augmentations tarifaires.

Pour ce qui concerne la régulation des infrastructures, il y a plusieurs moyens pour la Commission de régulation de l'énergie d'inciter ou ne pas inciter les opérateurs à construire ou à ne pas faire. La plupart de ces infrastructures sont "régulées", c'est-à-dire que, dans le jargon, il y a un tarif d'utilisation d'infrastructures. Il y a un tarif pour utiliser les réseaux de transport, de distribution. Pour les réseaux de transport notamment et pour inciter aux décongestions et aux constructions de gazoducs supplémentaires dont on a besoin, la Commission de régulation de l'énergie peut octroyer une bonification dans la rémunération. Ça, c'est une incitation financière qui est un très bon moyen pour être sûr que le maître d'ouvrage construira éventuellement cet investissement. Naturellement, ce n'est pas systématique. C'est réservé à un certain type d'investissements. En matière de terminaux, il n'y a pas de droit de *veto* de la Commission de régulation de l'énergie - je veux être très claire là-dessus -, pas davantage du ministère de l'Economie ou du MEDAD, du ministre de l'énergie. Certains projets d'investissement auront la possibilité de demander soit un tarif soit une dérogation de tarif. Et c'est dans ce cas que les ministres auront l'occasion de dire s'ils souhaitent accorder cette dérogation, ne souhaitent pas l'accorder ou l'accorder partiellement. C'est éventuellement là une possibilité pour les ministres de peser sur l'investissement. Ensuite, la décision d'investissement appartient bien aux seuls maîtres d'ouvrage.

Gustave DEFRANCE

J'ai une question écrite qui a été posée par Gérard Vermeersch. S'il est dans la salle, il serait préférable qu'il la pose lui-même. Vous avez la parole. On vous apporte un micro.

Gérard VERMEERSCH

C'est à titre personnel que j'interviens. Je suis membre associatif. En économie d'énergie, j'ai investi de l'argent, mais j'ai aussi obtenu des subsides de l'État. Mon économie d'énergie s'élève à 65 % de gaz et 45 % d'électricité, c'est-à-dire 15 000 kWh par an. Si tout le monde pouvait faire le même effort, je ne suis pas certain... Du moins je ne me trouve pas dans la courbe de la consommation domestique qui a été donnée. Je trouve cela un peu dommage. Je suis peut-être un petit peu particulier. Dans ma commune, il y a des salles de sport qui dépensent 40 fois mon... Parce que le compteur à gaz est visible, et je peux donc mesurer la consommation. (*Rires*) Mais c'est aussi moi qui paie en partie le gaz de la commune, pour les gens qui font de la gymnastique. Donc, si vous voulez, je pense qu'on pourrait quand même... Parce que là, c'est quand même laissé à l'avis de tout le monde. On n'est pas obligé de faire des économies d'énergie. Même en regardant la thermographie qui a été faite, je vois bien qu'il y a des maisons à côté de chez moi qui ont des toits tout rouges ou tout blancs. On ne fait rien, on laisse faire.

Alors, on va faire un port méthanier supplémentaire pour... Pour moi, c'est comme si vous faisiez de l'abondance. Il n'y a plus d'énergie, alors on va aller en chercher. C'est un petit peu ça, de toute façon. Je voudrais poser une question à EDF : Je me demande, avec des gens comme moi, si tout le monde faisait la même chose, comment vous allez rentabiliser 700 millions d'euros d'investissement. Je ne sais pas comment vous allez faire. Comment allez-vous faire pour rentabiliser ? C'est un peu antinomique de parler d'économie d'énergie et de rentabilité. Quand on pense à la planète, évidemment c'est... Avant, c'était vrai. Maintenant, je pense qu'on doit avoir un raisonnement différent.

Gustave DEFRANCE

On va demander au maître d'ouvrage de répondre à cette question.

Gérard VERMEERSCH

Il y a une courbe à ce niveau-là (*il montre le Dossier des maîtres d'ouvrage page*). On va jusqu'à 2030. On progresse jusqu'à 2030 dans la consommation. Deux lignes plus haut, on dit qu'en 2050, on va commencer à parler d'épuisement du gaz. Je trouve là qu'on laisse un sacré cadeau à nos petits-enfants. On ne fait pas d'efforts nous-mêmes et on laisse tout aux plus jeunes.

Gustave DEFRANCE

Demandons au maître d'ouvrage de parler de la rentabilité de son investissement, de nous dire comment il voit les choses.

Dominique VENET, directeur d'EDF-Division gaz

Tout d'abord, ce que vous avez développé sur la maîtrise de l'énergie est parfaitement justifié. Aujourd'hui, la première source d'énergie et la plus facilement accessible, c'est effectivement l'énergie qui n'est pas consommée. De ce côté-là, EDF participe à cet effort-là avec un certain nombre d'offres commerciales, que ce soit au plan des travaux qui sont faits dans les bâtiments ou au plan du développement d'énergies nouvelles. Ça, c'est la première étape. Je suis d'accord avec vous. Nous pouvons faire des économies d'énergie et l'entreprise fait ce qu'elle peut, ce qui est dans ses moyens pour inciter à ces économies. Maintenant, quand on prend en compte certaines hypothèses d'économie d'énergie - c'est ce qu'on fait dans nos scénarios -, on arrive quand même à une augmentation de la consommation qui est modeste. Madame Tordjman a indiqué des chiffres d'augmentation de consommation qui sont de l'ordre de 1 à 2 %. On est quand même sur quelque chose qui reste très faible. Et on a vu tout à l'heure - là aussi, c'était très clairement expliqué par Madame Tordjman - que les ressources propres dont disposaient non seulement la France mais l'Europe sont en voie d'épuisement. Donc, même en faisant des économies d'énergie, nous avons toujours besoin d'utiliser des hydrocarbures, et en particulier du gaz. Ce gaz, on ne le trouve plus chez nous ou en Europe, on est obligé d'aller le chercher plus loin. Pour le faire venir de plus loin, il faut utiliser du GNL. Et pour accueillir ce GNL, il nous faut un terminal comme le projet de terminal de Dunkerque. Voilà ce que je peux dire sur ce point-là.

Par ailleurs, vous avez tout à fait raison de parler de rentabilité. Il n'est pas question pour EDF de se lancer dans un investissement s'il n'est pas rentable. Mais en même temps, EDF souhaite pouvoir fournir à tous ses clients l'énergie dans les meilleures conditions d'économie et de sécurité possibles. Et ce projet fait partie de ce que peut faire EDF pour atteindre ce but.

Gustave DEFRANCE

Encore une question pour épuiser le quart d'heure qui nous était attribué.

Jean SCHEPMAN, Vice président du Conseil général du Nord

C'est à Madame Tordjman que je voudrais faire demander de bien vouloir faire passer le message suivant à Jean-Louis Borloo. Ce sera peut-être une réponse aux demandes de Monsieur Vermeersch. Vous avez parlé des énergies renouvelables. Je rappelle la proposition D1 : passer de 9 % à 20 %, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020 si possible 25 %, nous on a retenu 25 % parce que nous sommes ambitieux. Parmi les énergies renouvelables possibles, il y a le solaire photovoltaïque. Pour cela, il faut une adaptation du cadre réglementaire et fiscal. Donc, je vous renouvelle la demande des Départements de France puisque je représente les 100 Départements au Grenelle de l'environnement. Nous, les Départements, nous nous sommes réunis. Nous sommes prêts à mettre du photovoltaïque sur tous nos collèges de France. On pourra stocker l'électricité là. Mais on veut une évolution du cadre réglementaire puisque, pour l'instant, on n'a pas le droit de revendre cette électricité à EDF. Je ne pense pas que c'est le débat de ce soir mais je voulais en profiter pour passer le message.

Gustave DEFRANCE

Madame Tordjman, peut-être un mot sur le Grenelle de l'environnement, les éléments qui ont été apportés, qui seront aussi construits dans les débats régionaux.

Florence TORDJMAN

Six rapports ont été remis par les différents groupes de travail au ministre. Ils vont maintenant être en débat dans différentes régions. Un certain nombre de mesures ont été proposées, dont celle dont Monsieur vient naturellement de parler. Elles seront toutes examinées extrêmement attentivement. Mais je crois qu'il est un peu tôt aujourd'hui. Il faut laisser la place au débat. C'est un processus qui a vocation à être itératif, complété et enrichi justement après les concertations régionales. Je crois que les ENR auront naturellement toute leur place.

Gustave DEFRANCE

Le débat interrégional qui concerne le Nord-Pas-de-Calais aura lieu lundi prochain à Arras. La suite du Grenelle qui s'est fait à Paris va connaître les modulations interrégionales.

Nous avons largement épuisé le temps qui était prévu pour la première intervention. Je vois que Monsieur Halloo, sur son siège, commence à trépigner. Il a l'habitude d'attendre. Monsieur Halloo, vous avez la parole pour nous donner les éléments, en matière d'énergie notamment, vus de la Communauté urbaine de Dunkerque dont vous êtes le vice président.

Daniel HALLOO, vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs, quelle est la vision effectivement de la Communauté urbaine par rapport à ce projet industriel qui pourrait se réaliser sur le territoire du port autonome. Tout d'abord, je pense que personne ici, dans la salle ne contestera que le territoire est une des plus grandes plateformes énergétiques en Europe, peut-être la plus grande plateforme énergétique. Lorsque je dis ça, ce n'est pas par vanité ou pour faire une vitrine de notre territoire, mais c'est un sacré atout, aujourd'hui, qu'un territoire puisse se présenter avec cet argument-là. C'est une certaine image de savoir-faire et de son dynamisme. Et je sais qu'à Dunkerque, même si l'on a

parfois tendance à se présenter comme un grand port, un grand site culturel, une grande ville sportive, je pense que c'est quand même au titre de l'énergie qu'en Europe on peut aujourd'hui faire valoir nos atouts. Dans ce contexte, chaque fois qu'un investisseur se présente chez nous avec la volonté de renforcer cette image énergétique peut être diversifiée, il est le bienvenu, sous réserve qu'au titre de l'environnement, il respecte un certain nombre de règles. Ce sera l'objectif de notre commission.

À ce titre, nous soutenons que nous accompagnons également le projet de Shell et Total : faire au large de Dunkerque une centrale éolienne *offshore*. C'est un investissement de 250 millions d'euros. Ce projet ne semble pas très bien perçu, aujourd'hui, par le préfet maritime mais on sait qu'à Zeebrugge il y a un terminal méthanier et aussi un projet de centrale offshore, donc pourquoi pas ?.

Donc, ce territoire a tout à fait vocation à accueillir un terminal méthanier. Certains dans la salle s'interrogeront peut-être sur la schizophrénie de ma part à défendre ce projet et, par ailleurs, en d'autres lieux et même pourquoi pas ici, à réaffirmer que l'enjeu principal en matière d'énergie, c'est l'efficacité énergétique, c'est l'intelligence énergétique et c'est la réduction des gaz à effet de serre. Aujourd'hui, quand on voit parler d'énergie dans la presse - cela a été rappelé lors du sommet de l'ONU à New York il y a 15 jours -, l'enjeu principal reste effectivement ce défi du changement climatique au XXI^{ème} siècle. L'Europe se décline d'une façon tout à fait simple en rappelant qu'on n'arrivera pas sans réaliser le facteur 4. Et nous, territoires, savons très bien qu'au-delà des incitations de l'État, c'est effectivement sur les territoires qu'il faudra mettre en œuvre une politique d'efficacité énergétique.

À Dunkerque comme ailleurs, la consommation d'énergie, c'est 45 % pour le bâtiment (bureaux, logements, bâtiments publics), 30 % pour les transports. Nous sommes résolument engagés. Je pense qu'un plan climatique territorial, qui devrait voir le jour dans les mois ou les années qui viennent, permettra clairement d'afficher notre volonté dans ce sens. Il faut consommer moins sur notre territoire. Nous le ferons pour les logements sociaux que nous construisons, à travers des bâtiments que nous réalisons. Lorsque nous faisons une station d'épuration, c'est notre objectif principal. Deuxièmement, on n'oublie pas que les particuliers qui ont aujourd'hui à payer une facture énergétique voient augmenter les factures. Pour la Communauté urbaine, les bâtiments, c'est plus 24 % en 2006. C'est un des domaines où l'on peut, aujourd'hui, économiser et gagner de l'argent. Donc, je ne suis pas persuadé qu'il y ait antinomie entre ces deux propos, et ce pour deux raisons principales. Je crois que le président Delebarre a rappelé très tôt que ce territoire doit être aussi un lieu d'innovation et d'intelligence énergétiques. Je rappelle que, dès 1991, à Dunkerque, on construisait la première éolienne française. Il n'y avait pas encore de tarif d'achat qui permettrait que ce soit une opération positive mais il y avait une volonté de montrer que la France, qui était le dernier pays avec le Luxembourg à ne pas avoir d'éolienne, pouvait aussi en faire. On a fait la première centrale éolienne ici, en montrant qu'on pouvait fabriquer 50 % des composants sur un territoire. On a installé dans nos bâtiments publics les premières piles à combustible, les piles à hydrogène, puisqu'on pense aussi qu'il y aura un avenir pour l'hydrogène. Le mois prochain, on va mettre en service les premiers bus qui rouleront au gaz + 20 % d'hydrogène, sans changer les moteurs. On va aller vers le transport à l'hydrogène. Nous accompagnons et nous portons chaque fois des projets nouveaux.

Je rappelle que, dès le deuxième choc pétrolier, Dunkerque avait fait le choix de capter la chaleur fatale des hauts-fourneaux d'Arcelor. On a des refroidisseurs qui alimentent aujourd'hui l'équivalent de près de 15 000 logements, la plupart des bâtiments, peut-être celui-ci, Monsieur le Président de la Chambre de commerce. Cet hiver, nous allons presque doubler la captation, c'est à dire qu'on aura l'un des réseaux français qui n'émettra pas de gaz à effet de serre. Notre volonté politique s'exprime aussi puisque, sur le nouveau quartier Neptune, nous avons imposé que les bâtiments

soient raccordés à ces réseaux de chaleur. Donc, vous le voyez, à territoire peut à la fois accompagner des projets et montrer l'exemple. C'est ce que nous essayons de faire.

La deuxième raison pour laquelle il n'y a pas d'antinomie, c'est qu'un territoire n'a pas à être autonome. C'est un peu pareil sur l'énergie. Lorsque dans un port on a la possibilité d'accueillir un terminal, ce n'est pas pour nos besoins propres. Ce sera distribué en France, là où les territoires en auront besoin. Le premier conduit de gaz part en effet vers l'est, vers la Suisse. Aujourd'hui, c'est du gaz qui profite à une partie de l'Europe. Le fait que ce gaz ne nous est pas nécessaire est tellement vrai que le deuxième tuyau va également traverser la Communauté urbaine sans que nous y soyons raccordés. À vrai dire, je le regrette un peu parce que Dunkerque - c'est un sujet sur lequel nous souhaitons être entendus - continue à être alimenté, pour son gaz, par le sud du département sur d'anciens contrats que la France avait négociés avec la Hollande. Cela fait qu'à Dunkerque, nous payons le gaz est plus cher qu'à Lille ou Arras, puisque ce n'est pas comme pour l'électricité le gaz est en partie indexé sur le prix du transport. À Dunkerque, aujourd'hui, nous payons ce gaz plus cher que d'autres territoires. C'est un combat que nous continuerons à mener parce que nous n'acceptons pas cette situation. Je pense qu'il n'y a pas forcément d'antinomie à soutenir un projet et à montrer l'exemple sur un territoire.

La deuxième raison pour laquelle je pense que ce projet est intéressant, c'est qu'on nous a indiqué que, pour réchauffer le gaz liquéfié, on envisageait de récupérer la chaleur de la centrale de Gravelines. Cela rentre pleinement dans les objectifs que nous nous sommes fixés sur le territoire. On appelle cela l'écologie industrielle : comment, à travers tout ce réseau d'industries, se partager, se revendre, s'échanger des choses qui n'ont pas forcément de valeur pour l'un mais qui en ont pour un autre. On n'oublie pas que le refroidissement, au lieu d'être simplement envoyé à la mer, donne un gisement extrêmement important pour alimenter des bâtiments qui ont besoin du froid sur les quais.

Je voudrais profiter de cette occasion pour rappeler que toute entreprise qui vient aujourd'hui doit ou devrait s'inscrire dans cette logique d'écologie industrielle parce que c'est aussi comme cela qu'on montre que l'industrie est partenaire de ce pari que nous avons fait. J'indiquerai que la Communauté, comme beaucoup d'autres acteurs, va réaliser son cahier d'acteur. Elle est en train de le faire. Il sera mis à la contribution parce qu'après tout, nous sommes un acteur comme les autres.

Applaudissements

Camille SAISSET

Merci Monsieur Halloo. Après le rapprochement des ministères de l'Industrie et de l'Ecologie, nous avons "l'écologie industrielle". Nous allons maintenant faire intervenir la salle.

Jean SENAME, président de l'ADELFA

La première chose que je voudrais dire, c'est que si le terminal méthanier se fait, il va quand même rapporter des subsides importants à la Communauté urbaine. Je suggère tout de suite à l' élu qui est là de consacrer une part importante de cette taxe professionnelle de 20 millions d'euros, ce n'est pas rien, qui va tomber chaque année à développer, par exemple, un grand programme d'isolation des bâtiments privés, des bâtiments publics à l'échelle de la Communauté urbaine. Là, on aura une retombée intéressante de ce projet, si tant est que cela se fasse parce que si c'est pour... bon bref !.

La deuxième chose que je voudrais dire, c'est que l'ADELFA en ce qui la concerne - et je remercie la commission d'avoir mis à l'entrée de la salle notre contribution - continue de penser que placer un terminal méthanier entre une centrale nucléaire et un vapo-craqueur, n'est pas nécessairement le pied, pour parler vulgairement. Nous proposons - et cela va sans doute décoiffer quelques personnes

- que, plutôt que situer le terminal méthanier là où on veut le faire, on le situe en mer, c'est-à-dire combiner un terminal méthanier *offshore*. Je vois d'ici, on va dire que ce n'est pas possible. Je voudrais quand même vous dire qu'il y a déjà deux terminaux *offshore* qui existent. Il y en a un qui fonctionne au large de la Louisiane. Le deuxième est en cours de réalisation au large de Boston. Quand vous regardez l'opuscule du maître d'ouvrage, vous observez qu'EDF signale qu'en accord avec sa filiale en Italie, elle est en train de créer un terminal *offshore* à Rovigo au large de Venise. Donc les objections... Cela va peut-être coûter un petit peu plus cher. Je trouve que cela coûte déjà très cher par rapport au nombre d'emplois qui nous est promis. Je ne vais pas répéter le propos que j'ai pu tenir dernièrement. C'est une hypothèse que nous avons développée, qui s'appuie sur un certain nombre de réalités, de vécu. Je pense que cela réglerait beaucoup de problèmes au niveau des risques, au niveau du fait qu'on va quand même stériliser tout un terrain industrialo-portuaire, qu'on va handicaper quand même les accès et les sorties du port, qu'on le veuille ou non, qu'il y aura probablement aussi des effets en termes de trait de côte, d'hydrologie. Donc tous ces inconvénients là, à mon avis, n'auraient plus lieu d'être.

Je voudrais simplement dire à Madame Tordjman que je suis toujours choqué quand on jette à la face des gens "Ah oui, principe NIMBY". Je vous assure que nous ne défendons absolument pas ce principe. Mais à partir du moment où l'on pose les questions, c'est toujours d'une manière péjorative et un peu méprisante qu'on nous rétorque. Je voudrais dire que, généralement, les personnes qui emploient ce langage ne sont jamais celles qui viennent après vivre à côté des équipements que nous avons le droit de contester. C'est cela la démocratie.

Applaudissements

Camille SAISSET

En une question, vous avez interpellé, je crois, trois intervenants, si j'ai bien compris. C'est de l'ordre de l'efficacité. Bravo.

Daniel HALLOO

Sur le premier point effectivement, le débat d'aujourd'hui est consacré à l'économie, j'aurais dû en parler. On va avoir un projet de 700 millions, voire 1 milliard d'euros si on compte les tuyaux. C'est de l'activité économique, c'est de l'emploi. Je n'oublie pas du tout qu'un tel projet va apporter de la taxe professionnelle importante. Vous savez que la Communauté urbaine a mis en place, peut-être même parmi les premiers une TPU, c'est-à-dire que cet argent va être partagé dans tout le territoire. Il ne va pas aller uniquement à Gravelines ou Loon plage mais profiter aussi à Bray-Dunes Ces 10, 12 ou 15 millions C'est bien sûr une somme considérable multipliée par le nombre d'années. Dans la comptabilité publique, on n'a pas complètement le droit de préaffecter des recettes, sinon je pense qu'on l'aurait fait, de même quand on dit que l'eau paie l'eau et les déchets paient les déchets. Vous pouvez compter sur nous. On s'est déjà engagé sur plusieurs fonds communautaires pour financer des opérations du genre de celle de Monsieur Vermeersch tout à l'heure. Ces nouveaux moyens nous permettront d'aller plus loin. Il y a aussi un projet d'une plateforme de recherche appliquée sur les nouvelles technologies énergétiques à Dunkerque. L'argent pourrait aussi être utilisé à cette fin. Donc, bien sûr, il faut que cet argent sur le territoire donne un coup de fouet aux politiques que nous menons dans le domaine de l'énergie.

Fabrice FOURCADE

Concernant l'intervention de Monsieur Sename sur les plateformes *offshore*, vous avez entièrement raison. C'est une solution qui est viable aujourd'hui. Vous avez cité deux exemples : un exemple où l'on est nous-mêmes impliqués en Italie et un exemple sur des technologies différentes aux Etats-

Unis. L'exemple de l'Italie, que l'on connaît bien, est un véritable terminal avec regazéification, avec stockage en mer au lieu d'être sur terre. On le connaît bien puisque c'est notre filiale italienne qui est l'un des principaux acteurs de ce projet. Ce projet-là est difficilement transposable à Dunkerque. Il y a une première raison qui est que les conditions maritimes sont différentes ici de ce qu'elles sont dans le nord de l'Adriatique. Peut-être plus encore, je mettrai en avant les aspects économiques. On a parlé de nécessaire rentabilité du projet. Le projet à Dunkerque va être en concurrence avec d'autres terminaux qu'on a évoqués. Certains se trouvent en France. Il y a des projets aux Pays-Bas, il y a des projets déjà bien avancés en Grande-Bretagne. Comparativement à ces projets-là, un terminal *offshore* ici ne serait tout simplement pas compétitif. Donc, la rentabilité ne pourrait pas être assurée.

Bruno MILCZYNSKI

Je voudrais ajouter un mot sur le terminal *offshore*. Si l'on fait un terminal *offshore*, il devra probablement être situé relativement loin des côtes. Il faut vérifier plusieurs choses. Il faut d'abord vérifier si les navires peuvent être sur ce terminal pour pouvoir être déchargés. Les premières études d'agitation qu'on a faites dans l'avant-port, qui est relativement bien abrité, montrent que, pour un navire à quai, on est un peu limité en matière de houle. Je ne suis pas sûr du tout qu'un navire à quai au large soit suffisamment abrité. Cela veut dire qu'il faudrait qu'on ait des installations, des abris de manière à ce qu'ils puissent être déchargés. Ensuite, en matière de navigation, il faudrait également vérifier qu'on puisse mettre ce terminal dans une zone très fréquentée par les navires.

Florence TORDJMAN

Monsieur, mon propos n'avait certainement pas pour objectif de jeter en pâture un argument "réflexe NIMBY" pour dire qu'il faut le rejeter, qu'il ne mérite pas examen, loin de là. Je crois que les questions que vous posez en matière de sécurité sont tout à fait justifiées et méritent que des réponses très précises soient apportées. Mon propos avait simplement pour objectif de dire que je vous montre une carte sur laquelle il y a énormément de projets. J'aurais pu vous montrer une carte de la côte américaine, est et ouest, sur laquelle vous verriez aussi beaucoup de projets. Pour autant, nous savons d'ores et déjà qu'une grande partie de ces projets ne se réaliseront pas parce qu'il y a une difficulté d'acceptation locale et sociale de nombre de ces dossiers, pour des bonnes ou mauvaises raisons. Ce sera ensuite aux experts, dans différents cas, d'examiner une éventuelle solution et de le dire. Mais c'est un sujet de préoccupation majeur au niveau d'une politique industrielle européenne. Parce que si l'on ne peut plus faire d'infrastructures où que ce soit, que ce soit un terminal méthanier ou un port pétrolier n'importe où en Europe, on aura un jour des soucis. C'était le but de mon propos, mais certainement pas de vous blesser par rapport à vos objectifs.

Camille SAÏSSET

Nous avons montré, je crois, l'intérêt d'un cahier d'acteur qui a été évoqué dans votre proposition qui ne fait qu'ouvrir le débat. Je vous invite à continuer et à approfondir vos questions. Malheureusement, le temps est passé.

Un participant

C'est un débat public et on ne peut pas parler. Ce sont toujours les mêmes qui parlent à la tribune et on a dix minutes pour poser nos questions à chaque fois....

Camille SAÏSSET

D'autres temps de parole sont prévus. Ne vous inquiétez pas.

Paul DUPONT, retraité de la Marine marchande

C'est un petit complément à ce que Jean Sename vient de dire. On ne parle pas beaucoup des nouveaux types de méthaniers qui sont construits en nombre déjà assez important en Corée et au Japon. Il s'agit des méthaniers dégazéificateurs. Je pense que ces types de bateaux peuvent solutionner beaucoup de problèmes. On pourrait peut-être penser à utiliser les services de ce type de navire, qui sont à l'avant-garde du progrès mais il y a déjà de belles commandes. Donc, s'il a été commandé, c'est qu'il y avait une idée de pouvoir décharger et peut-être de remédier à beaucoup de problèmes que l'on a maintenant.

Deuxième question, à Dunkerque, sur le littoral, on a la centrale nucléaire la plus importante d'Europe, une des premières du monde. On a un collecteur de gaz qui vient de la Norvège. Demain, on aura des norias de méthaniers qui vont arriver. Tout ça moi je veux bien mais... peut-être que certains industriels ont bénéficié de prix mais le petit consommateur, qu'a-t-il dans tout cela ? Il a toutes les nuisances et il n'en a aucun bénéfice. Tout à l'heure, vous disiez que le prix du gaz était plus élevé à Dunkerque. C'est quand même un comble. On a toutes les nuisances, on reçoit tout et on paie le gaz plus cher. Je pense qu'il faudrait faire quelque chose. Je vais vous dire quelque chose Madame. En 1938, j'avais de la famille qui habitait dans le bassin minier, à Nœux-les-Mines. La tonne de charbon à Nœux-les-Mines était moins chère que celle qu'on payait aux coopérateurs des Flandres. Il y avait une différence. Les directeurs de charbonnage à l'époque arrivaient à faire un tarif préférentiel. Je pense que ma question n'est pas tellement utopique. On devrait quand même voir dans nos factures cette différence de prix. Merci Messieurs dames.

Nicolas FOURNIER, Association des amis de la Terre et membre de l'ADELFA

Ca prouve que les dunkerquois aiment le débat. Je voulais juste rebondir sur ce qu'a dit Madame quand elle a parlé des populations qui n'acceptaient pas les divers projets qui s'implantaient ici et là. Je trouve qu'à Dunkerque, on en a sans doute accepté déjà trop. Effectivement, on est une des premières plateformes énergétiques d'Europe et peut-être sur la planète. Est-ce que c'est bien judicieux de tout placer comme ça au même endroit ? Et je ne parle pas du terminal méthanier qu'on veut implanter à quelques encablures de la centrale nucléaire. Finalement, est-ce que c'est vraiment raisonnable ? Je ne vais pas revenir sur la politique énergétique française. Tout est à revoir si l'on veut respecter les enjeux par rapport à la maîtrise de la consommation d'énergie. Je veux dire qu'on a vraiment trop accepté. Je voudrais juste poser la question aux maîtres d'ouvrage : où vont-ils chercher qu'un large consensus des acteurs politiques et économiques du territoire, des acteurs locaux finalement, une forte acceptabilité sociale pour un développement industriel durable ? Où vont-ils chercher "cette forte acceptabilité du territoire" ? Ici, nous sommes plusieurs à dire que nous ne voulons plus de ces installations à ces endroits-là. Nous ne voulons plus qu'on rajoute du risque au risque. Cessez de parler de cette acceptabilité sociale, elle n'existe pas.

Camille SAÏSSET

Je pense que vous faites référence au rapport des maîtres d'ouvrage. Monsieur Milczynski, si vous le permettez, pour qu'on avance dans le débat, je vais donner la parole à vous, maîtres d'ouvrage, ce qui vous donnera l'occasion de répondre à cette question. Avant de vous laisser la parole, je vais présenter Monsieur Dominique Venet, directeur de la Section gaz à EDF, Monsieur Bruno Milczynski, directeur du développement du PAD, Monsieur Fabrice Fourcade, directeur du projet

Bruno MILCZYNSKI

Je comprends ce que vous dites, Monsieur. Je dis peut-être les choses un peu mal, et je m'en excuse. Ce qu'on voulait dire, en fait, c'est qu'il y a, sur Dunkerque, une concertation qui est certainement supérieure à ce que l'on peut trouver ailleurs. Il y a des discussions, de la concertation. On a le S3PI, la CLI, le CLIC... Les Dunkerquois ont leur mot à dire dans toutes ces questions de développement industriel, sur les problèmes de pollution et de nuisances. L'acceptabilité est peut-être, je vous l'accorde, une expression qui n'était pas tout à fait heureuse.

Présentation par les maîtres d'ouvrage des trois premiers chapitres et annexes du dossier support du débat

Dominique VENET

Merci à tous d'être venus ce soir nous écouter parler d'un projet qui nous tient à cœur. Je vois que les uns et les autres ont pas mal préparé leurs interventions et je pense que cela permettra à tous d'arriver à améliorer ce projet et, j'espère, à pouvoir le réaliser.

Sur le gaz, je voudrais juste rajouter un ou deux éléments en termes d'utilisation du gaz. Le gaz est bien sûr destiné, pour EDF comme fournisseur d'énergie, à être distribué auprès de ses clients pour leur usage domestique. Depuis quelques années, il est devenu un fioul de référence pour la génération électrique grâce aux projets technologiques très importants qui ont été réalisés ces dix dernières années. Je parle de progrès technologiques sur les turbines à gaz, sur les matériaux, sur l'informatique qui ont permis la réalisation de centrales qu'on appelle centrales à cycles combinés, qui ont permis quasiment de doubler les rendements énergétiques qu'on obtient sur le gaz. On est aujourd'hui à des rendements énergétiques qui sont de l'ordre de 58 à 60 % pour les centrales à gaz. C'est ce qui explique ce phénomène d'utilisation du gaz dans la génération électrique. Et c'est ce qui explique en particulier l'augmentation très rapide qu'on a vue dans certains pays limitrophes de la France, notamment l'Italie qui avait un très grand retard dans sa génération électrique, puisque n'ayant pas pris les mêmes décisions que la France dans les années 70, et qui s'est tournée vers cette technique. On voit donc une augmentation de consommation qui va être tirée principalement par la génération électrique. On voit une diminution de la production propre en Europe. On arrive donc forcément à une recherche de nouvelles sources d'approvisionnement. Nouvelles sources d'approvisionnement qu'on va trouver de plus en plus loin en utilisant la technique du GNL, comme l'a indiqué Madame Tordjman.

.1 Le projet dunkerquois

Je voudrais juste revenir sur la technique de la chaîne du GNL. Je m'en excuse par avance pour ceux qui auraient déjà participé à la réunion de vendredi dernier où cela a été un peu expliqué.

En haut, à gauche de l'image, vous voyez un derrick. On produit du gaz qui sort directement du gisement, qui est amené à terre. Dans un premier temps, on va séparer ce gaz des liquides qui peuvent être contenus à l'intérieur, liquides qu'on appelle des condensats qui sont du brut extrêmement léger et extrêmement valorisé. Si je mentionne cette opération, c'est que les revenus de ces liquides vont, dans certains cas, permettre de payer la quasi-totalité des installations de production qui sont en amont, et qui vont également expliquer qu'on va pouvoir importer dans des conditions économiques acceptables des GNL qui peuvent provenir de distances proches comme

l'Algérie, mais quelquefois beaucoup plus éloignées comme le Moyen-Orient, tout en restant dans des conditions acceptables.

Le gaz, quand il arrive dans l'usine de liquéfaction du gaz, que vous voyez figurer en haut à gauche, ... Entendons-nous bien, on parle ici du méthane. On ne parle ni du butane ni du propane. Le butane et le propane, c'est ce que vous trouvez dans les stations-service ou autres, c'est-à-dire des gaz qui peuvent être rendus liquides simplement en mettant une forte pression. Pour le méthane, c'est impossible. Pour pouvoir le rendre liquide et pouvoir le transporter sous forme liquide, il n'y a qu'une solution : le refroidir suffisamment. C'est exactement quand on transforme de la vapeur d'eau en eau. Simplement, il faut descendre à une température très basse qui est de -160°C . L'usine de liquéfaction est une espèce d'énorme frigo qui va descendre le gaz à -160°C et le rendre liquide et, au passage, va éliminer progressivement, à chaque phase de descente, toutes les impuretés qui sont dans le gaz pour une raison très simple : si on ne les éliminait pas, on arriverait à ce que tous ces produits congèlent dans les tuyaux. Donc, on arrive à un méthane qui est très pur et d'excellente qualité.

Le méthane liquide est transféré dans un tanker spécialement conçu. Ce tanker est une très grosse bouteille thermos, disons, qui contient le méthane à la température de -160°C et à la pression atmosphérique. C'est-à-dire qu'en fait le gaz bout doucement. On collecte ce gaz et on l'utilise pour faire avancer le navire, ce qui vous explique que ce sont des navires qui sont rapides puisqu'ils consomment leur cargaison au rythme de 0,1 à 0,2 % par jour, que ce sont des navires qui doivent fonctionner dans des conditions parfaitement prévisibles. En particulier, il est très gênant d'avoir un méthanier qui attend de décharger dans un port puisque, même à l'arrêt, sa cargaison continue à se dégager. On est obligé de la brûler. Ce sont des navires qui, par contre, sont conçus dans des conditions techniques extrêmement rigoureuses. On ne contient un liquide à -160°C dans ce que l'on appelle de l'acier à ferrer des bourriques, ce sont des aciers inox avec des isolations très importantes, des doubles parois. Ce sont des navires dont le coût est très sensiblement supérieur à celui d'un tanker classique. Ce qui explique que la durée d'utilisation de ces navires peut être beaucoup plus longue que celle de navires plus courants.

Ensuite, ce bateau arrive à l'installation de réception, donc le terminal méthanier. C'est de ce projet-là qu'on parle à Dunkerque. Ici, on a une installation qui est beaucoup plus simple que l'installation de liquéfaction. On prend du méthane qui est parfaitement pur, on le décharge dans un réservoir de stockage. On va prélever sous forme liquide et revaporiser le gaz simplement en apportant de la chaleur. On n'a donc pas d'opération d'épuration, de machinerie complexe, etc. On a simplement, pour faire simple, des serpentins avec ce qui ressemble à une paume d'arrosoir qui fait circuler de l'eau par-dessus. On transmet de la chaleur, et le gaz se retransforme de son état liquide en état gazeux.

J'insiste sur ce point parce que, en termes de *process* industriel, on est en face d'une installation qui est extrêmement simple, qui n'a pas de colonnes comme dans une raffinerie ou comme dans l'usine de liquéfaction, qui a très peu de machines tournantes et qui a très peu de nuisances en tant que telles.

Le site de Dunkerque est un site qui, pour nous, est le mieux adapté pour faire un terminal méthanier. On avait fait des études systématiques de l'endroit où l'on pouvait implanter des terminaux méthaniers sur les côtes françaises. C'est le site de Dunkerque qui est arrivé en tête. Bien sûr, je mets à part les sites de Fos-sur-Mer et de Montoir-de-Bretagne qui sont déjà utilisés. Mais le site de Dunkerque était, de loin, le mieux adapté du point de vue de l'accès maritime, du point de vue de la sécurité, de l'éloignement des zones urbanisées. Un point important : une localisation qui est proche des marchés importants pour ce qui concerne la France. Pour ce qui concerne le groupe EDF, c'est aussi un point important pour alimenter des marchés tels que l'Angleterre où nous avons

une filiale EDF Energy, ou encore le sud de l'Allemagne, sachant que, pour faire parvenir du gaz dans le sud de l'Allemagne, le mieux est de passer par la France.

Les caractéristiques du projet lui-même, un projet qui comprend :

- le poste de réception de navires ;
- trois réservoirs de stockage. Ces réservoirs de stockage ont un contenant intérieur qui est en acier allié, une isolation, une deuxième barrière et ensuite, à l'extérieur, un réservoir béton avec un toit béton. C'est quelque chose qui ressemble, quelque part, à un réacteur de centrale nucléaire. C'est une installation extrêmement robuste et sûre.
- l'unité de regazéification. J'ai indiqué que c'était un *process* industriel très simple. D'autant plus simple à Dunkerque que nous n'envisageons pas d'utiliser pour l'instant de réchauffage additionnel mais uniquement l'eau de mer en travaillant sur le prélèvement de l'eau de mer de la centrale nucléaire de Gravelines. Vous savez que la centrale nucléaire, pour son refroidissement, comme toute centrale électrique, utilise une source froide - ici, la mer. On augmente la température de l'eau de mer de l'ordre de 9 à 12°C. L'idée est de reprendre une partie de ce débit pour revaporiser le gaz et rendre l'eau de mer à la température à laquelle on l'a prise. À titre de comparaison, si vous regardez les terminaux anglais qui sont implantés juste de l'autre côté de la Manche, tous les terminaux brûlent du gaz pour revaporiser le jet d'eau. Il y a deux inconvénients. Le premier est économique, vous consommez de l'ordre de 1,5 % du gaz à revaporiser. Le deuxième inconvénient est la génération de CO₂. À Dunkerque, on n'aurait aucun de ces deux inconvénients. Entre parenthèses, si nous pouvons confirmer la réalisation de cette installation, ce sera une première mondiale.
- un raccordement en sortie de site.

L'investissement est de l'ordre de 700 millions d'euros pour EDF même qui se charge de la construction du terminal, de l'équipement des appontements... enfin tout ce qui concerne la partie GNL et gaz. Et l'investissement est de l'ordre de 50 à 70 millions d'euros pour le PAD qui se charge de toute la partie maritime et mise à disposition de la plateforme.

En termes de déroulement du projet, on a cherché à avoir une concertation dès l'origine, qui est maintenant formalisée avec la Commission particulière du débat public, mais que nous avons commencée au niveau du S3PI, au niveau du CLIC dès l'attribution, en 2006, du projet à EDF par le Port, qui se poursuit par la phase de débat public dans laquelle nous sommes actuellement et qui, ensuite, se continuera par toutes les demandes d'autorisation qu'il faut obtenir pour une installation de ce type, avant qu'on puisse prendre de manière définitive la décision de construction. Là, on est fin 2008-début 2009. On est avec des débuts de travaux de construction en 2009. Trois ans de construction pour une installation de ce type.

.2 Les retombées économiques

En termes de retombées économiques du projet, alors là on a deux phases bien différentes. La phase de construction du projet lui-même - un chantier de trois ans qui peut mobiliser jusqu'à 1 200 personnes -, alors quels types de travaux ? le terrassement, génie civil, chaudronnerie, soudage, calorifugeage pour l'essentiel, plus tout ce qui tourne autour de l'équipement (instrumentation, sécurité...) d'une installation de ce type. Ce sont des travaux qui ne sont pas sans rappeler les travaux qui sont faits dans le cadre d'une centrale nucléaire. Vous y trouvez les travaux de béton, vous y trouvez les travaux sur des aciers hautement alliés, vous y trouvez la problématique de sécurité, de contrôle, etc. donc, ce sont des domaines qui sont familiers d'EDF mais qui sont également familiers des entreprises du Dunkerquois. Nous comptons bien pouvoir bénéficier de l'expertise des entreprises qui sont implantées sur place non seulement pour assurer un

chantier qui se fera dans de bonnes conditions de sécurité, d'environnement et de performance. Mais soyons clairs, on pense qu'elles sont les mieux placées en termes de coûts également.

En termes de retombées économiques, on va rechercher l'utilisation des entreprises locales et régionales. Il y a, dans la région de Dunkerque, l'une des quelques entreprises au monde qui savent construire les bacs GNL, c'est-à-dire les bacs en acier allié qui permette de contenir ce liquide à -160°C . Il y a également d'autres entreprises avec lesquelles nous sommes en contact. J'invite d'ailleurs les entreprises qui sont intéressées par ce type de chantier à se rapprocher des structures qui existent déjà dans le Dunkerquois pour favoriser ce genre de choses. Il n'en reste pas moins que pour un chantier de cette taille, vous comprendrez que les maîtres d'ouvrage sont également tenus au respect de la réglementation sur les appels d'offres et les passations de marchés. Je pense que ce sont deux choses qui ne sont absolument pas contradictoires. Le fait d'être localement présent, d'avoir une expertise locale, doit permettre aux entreprises du Dunkerquois de se placer favorablement sur ces marchés. Dans nos appels d'offres, suivant le type que les appels d'offres prendront, on indiquera l'intérêt tout particulier qui sera porté par le maître d'ouvrage à l'utilisation qui sera faite par les contracteurs des entreprises locales.

Ensuite, une fois le terminal construit, on a une mise à disposition du site par le Port pendant une durée de cinquante ans. On prévoit une cinquantaine d'emplois directs pour la gestion et l'exploitation du site, tous les postes permettant le fonctionnement du terminal. C'est une installation qui fonctionne bien entendu en 3×8 , dans des conditions de sécurité extrêmement strictes, mais également avec des systèmes qui sont très automatisés, que ce soit pour le déchargement, le stockage ou l'émission, de manière à permettre à la fois une opération aussi parfaite que possible mais une sécurité toujours optimale. On estime qu'il y aura par ailleurs une centaine d'emplois indirects, liés notamment à la maintenance des équipements du terminal.

.3 Un projet énergétique stratégique

Je ne reviendrai pas sur les besoins gaziers en Europe, ils ont été parfaitement exposés par Madame Tordjman. Simplement, vous voyez qu'aujourd'hui, le développement du GNL est vital pour l'alimentation énergétique non seulement de la France mais de l'ensemble de l'Europe. C'est un facteur de sécurisation de nos besoins. On ne peut plus compter sur les ressources traditionnelles que constituaient la production européenne propre ou l'alimentation par des fournisseurs tels que la Norvège, l'Algérie ou pour partie la Russie. Nous devons aller chercher plus loin, et c'est ce que nous permettra le GNL.

On a parlé d'économie d'énergie et j'ai dit qu'il est clair que l'énergie la moins chère est très clairement celle qu'on ne consomme pas. Il n'empêche que l'on va continuer à consommer une certaine quantité d'énergie, que l'on doit être capable d'alimenter tout un chacun en énergie dans de bonnes conditions. Et le gaz est aujourd'hui l'énergie la plus propre que l'on connaisse en termes d'énergie fossile. Comparé au charbon, c'est moitié moins de CO_2 . Comparé aux liquides, vous savez que les réserves en hydrocarbures liquides sont sensiblement moins importantes et vont devoir être progressivement réservées aux usages pour lesquelles elles sont non substituables. Aujourd'hui, l'usage ultime non substituable des hydrocarbures liquides est l'aviation, et plus largement le transport. Le gaz va remplacer, par contre, tout ce qui est génération électrique des grosses installations.

La production est en diminution. L'augmentation des importations est une donnée contre laquelle on ne peut pas grand-chose. L'Europe va passer d'une dépendance extérieure qui est de l'ordre de 40 % à une dépendance des importations qui va être de l'ordre de 80 %. Dans un cas comme ça, il faut arriver non seulement à trouver ces molécules mais à les trouver dans de bonnes conditions, et avec suffisamment de diversification. Le GNL par rapport au *pipe* apporte un avantage qui est

quelquefois sous-estimé : l'aspect disons géopolitique. Une fois que le gaz est chargé sur un méthanier, il suit une route dans les eaux internationales, il ne dépend plus du bon vouloir de tel ou tel pays. Le gaz dans un *pipeline*, qui doit venir de loin, traverse un certain nombre de pays et vous avez vu, Madame Tordjman l'a rappelé, ce que cela peut donner en termes de débat avec des pays comme l'Ukraine ou la Biélorussie. En Algérie, vous pourriez parler de débat avec le Maroc puisque l'Espagne est alimentée par *pipeline* à travers le Maroc par l'Algérie.

Bien, je ne reviendrai pas sur ce qui est sur cette *slide*, on vient d'en parler. Simplement, le gaz est certes une énergie fossile. Il n'empêche qu'aujourd'hui, c'est quand même un produit dont les réserves aujourd'hui découvertes sont très importantes. Et on peut également espérer trouver beaucoup d'autres réserves de gaz. Pourquoi dire ça ? Il faut savoir que, pendant très longtemps, le gaz a été considéré par les pétroliers comme un produit fatal. Ce qui intéressait les pétroliers, c'était de trouver de l'huile, le gaz étant simplement le moyen de faire jaillir l'huile du puits. Ensuite, on le brûlait sur place. On ne savait pas l'utiliser, on ne savait pas le transporter de manière économique. Donc, pendant très longtemps, il n'a pas été cherché. C'est ainsi que quand vous regardez aujourd'hui les pays qui ont une très grosse réserve de gaz, vous y trouvez des pays comme l'Iran. Vous voyez comme pays ayant relativement peu de gaz, théoriquement du moins, des pays comme l'Arabie saoudite ou la Libye. On peut penser que si ces pays-là ont des réserves de gaz affichées relativement faibles, c'est tout simplement parce que personne n'est allé le chercher, du moins pour l'instant. On parle aujourd'hui de réserves de gaz qui sont de l'ordre de 70 ans. On peut espérer que, malgré une augmentation de la consommation, on continue à faire de nouvelles découvertes dans ce domaine, mais qui seront dans des zones qui risquent malheureusement d'être toujours les mêmes, c'est-à-dire, ça c'est la moins bonne partie de la nouvelle, le Moyen-Orient, une fois de plus. Pour amener du gaz du Moyen-Orient on peut certes tirer un *pipe* qui partirait d'Iran ou d'Irak, zone particulièrement calme, qui traverserait ensuite la Turquie, etc. Il y a des projets dans ce sens-là. On peut aussi imaginer partir du Qatar avec un navire et arriver jusqu'à Fos-sur-Mer. On le fait déjà aujourd'hui.

Si l'on revient au projet de terminal de Dunkerque, EDF est déjà très présent dans le Nord-Pas-de-Calais. EDF, c'est 7 000 personnes dans le Nord-Pas-de-Calais, avec bien entendu la centrale de Gravelines, la plus grande centrale nucléaire d'Europe, mais également une centrale, des moyens de production classique ainsi qu'un certain nombre de centres de distribution. On a donc une implantation ancienne sur le territoire, dont j'espère que vous avez pu apprécier la qualité. En tout cas, c'est un territoire que l'entreprise connaît bien et qui va nous permettre, je l'espère, de faire bénéficier notamment les entreprises locales du développement de ce projet.

Pour ce qui est d'EDF en Europe, dans le domaine du gaz, c'est sûr que EDF n'est pas le nom qui vient à l'esprit quand on parle du gaz en France, même si, aujourd'hui, on est déjà à un peu plus de 2 milliards de mètres cubes distribués en France. Il faut quand même savoir qu'EDF, c'est aussi :

- EDF Energy en Angleterre avec un peu plus de 3 milliards de mètres cubes de consommation,
- EnBW dans le sud de l'Allemagne avec près de 8 milliards de mètres cubes,
- Edison en Italie avec un peu plus de 13 milliards de mètres cubes, cette fois-ci essentiellement pour la génération électrique. Edison a été l'une des entreprises qui ont racheté un certain nombre de centrales électriques d'ENEL lors de la privatisation partielle d'ENEL, avec l'obligation de transformer les centrales obsolètes d'ENEL, qui marchaient au fioul lourd et qui étaient donc assez sensiblement polluantes en centrales à gaz. Cette transformation est maintenant achevée. C'est ce qui explique la consommation importante de gaz d'Edison.

En termes de gaz liquéfié, on utilise également dans le groupe EDF le gaz liquéfié en Allemagne pour une application très différente, le *pic shaving* c'est-à-dire le stockage d'énergie pour les jours

très froids. A Stuttgart, on a un stockage de GNL tout à fait comparable à celui qu'on construirait ici à Dunkerque, avec une usine de liquéfaction qui liquéfie du gaz l'été pour pouvoir passer les pics de consommation pendant l'hiver.

Enfin, EDF dispose d'une société qui s'appelle EDF Trading, qui est l'un des plus gros *traders* d'énergie en Europe, en particulier en électricité, en gaz et en charbon. C'est un atout important parce que le GNL est en train de transformer le commerce du gaz, qui était un commerce local ou régional, Europe d'un côté, États-Unis d'un autre, Japon d'un troisième, en un commerce maintenant mondial. Les bateaux peuvent aller un endroit où à un autre, et des cargaisons peuvent partir du Qatar pour aller à Fos-sur-Mer. Avec le même bateau, ces cargaisons peuvent aller sur le Japon ou sur les États-Unis. C'est ainsi que l'on compte développer, autour de Dunkerque et en partenariat avec les producteurs qui nous rejoindraient, des opérations qui permettraient d'optimiser les consommations au niveau de la planète. On a besoin de gaz dans le nord de la France, en particulier en hiver. Mais il y a d'autres pays dont les pics de consommation correspondent à l'été européen : pour les applications de climatisation quand il s'agit de l'hémisphère nord, pour des opérations de chauffage quand il s'agit de l'hémisphère sud. Le GNL est en train de permettre, là encore, de faire une utilisation optimale de l'énergie au niveau de l'ensemble des consommateurs mondiaux. C'est une chose qui va également révolutionner la manière dont l'économie du gaz se développe, d'où l'intérêt de disposer des moyens d'intervenir sur ces marchés-là.

En termes de chiffres, EDF, c'était certes 2 milliards de mètres cubes en France mais 26 milliards de mètres cubes en 2007 en Europe, c'est-à-dire un petit peu moins de la moitié de la consommation française. En 2015, avec les opérations que nous avons prévues (deux centrales électriques annoncées en France à Martigues et à Blénod, trois cycles combinés en Angleterre pour 1 200 MW, probablement une centrale électrique à gaz en plus en Allemagne) vont nous amener à des consommations de l'ordre de 45 milliards de mètres cubes à l'horizon de 2015.

Donc, le gaz est un sujet particulièrement important pour EDF. Et la situation de Dunkerque est une situation particulièrement intéressante pour alimenter certes le nord de la France, mais également l'Angleterre, le Benelux et le sud de l'Allemagne. C'est donc une occasion pour le Dunkerquois de se positionner au niveau européen, toujours dans le domaine de l'énergie, qui a été dépeint comme l'un des pôles d'excellence de la région.

En conclusion, c'est un projet qui, pour nous, est fondamental pour permettre de continuer à alimenter, dans des conditions de sécurité, de fiabilité et d'économie maximum, nos clients en France et en Europe. Je vous remercie.

Aline YASMINE

Je vous remercie, Monsieur Venet, pour cette présentation très riche. Je m'excuse auprès des autres représentants des maîtres d'ouvrage parce que le temps passe très vite. Mais vous pourrez intervenir en réponse aux questions qui seront posées dans la salle.

Bruno MILCZINSKY

Excusez-moi. La présentation n'est pas terminée. Je vais essayer d'être très court.

Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

On est à 35 minutes au lieu de 30. Je crois que vous répondrez à des questions, sinon on va accumuler des retards, et ce n'est pas raisonnable.

Aline YASMINE

Avant de passer la parole à la salle, je vais demander aux uns et aux autres d'être aussi brefs que possible.

Dominique NAELS

Je serai très bref. Vous êtes ici dans cette Chambre de commerce. On va donc parler un peu "économique". Pour les associations, en parler, c'est très bien, mais je pense qu'il faut aussi remettre les choses où elles sont. On a parlé tout à l'heure de 1 200 emplois pendant trois années. 1 200 emplois, ce n'est quand même pas négligeable pour une situation comme Dunkerque qui a besoin demain et aujourd'hui encore d'avoir des emplois pérennes. J'ai pu visiter un terminal méthanier justement à Montoir. J'ai vu aussi en fait que les emplois n'ont pas été créés sur place. Or, à Dunkerque, l'une des premières réunions que j'ai eues avec Monsieur Fourcade et Monsieur Casier a été d'essayer de regarder quels sont les métiers qui demain vont devoir éventuellement être mis en place pour la construction de ce terminal méthanier. Quand je suis allé à Marseille, j'entendais que les Italiens, les Polonais, les Allemands étaient sur le site et très peu de Français. Je me fais fort, avec nos commissions, de faire en sorte que, demain, on mette à niveau le personnel des entreprises du Dunkerquois qui ont un savoir-faire afin que ce personnel soit efficace pour travailler sur le terminal méthanier de Dunkerque.

On parle des énergies fossiles, c'est vrai. Mais hier, c'était le pétrole. Aujourd'hui, c'est le gaz. Et demain, j'ose espérer quand même que l'intelligence humaine ira chercher un autre produit qui ne mettra pas en péril toutes nos énergies. Je pense fermement que l'être humain, demain, s'en relèvera aussi. Aujourd'hui, c'est le gaz. J'ose espérer que, pendant 70 ans, on aura les moyens de pouvoir trouver des énergies comme celle-là.

Autre chose pour finir, je pense que nous ne sommes pas les seuls à avoir un terminal méthanier, du moins je l'espère, comme à Dunkerque. Jusqu'à présent, les nouvelles technologies qui sont mises en place pour la sécurité... que j'ai vues parce qu'on dit qu'il faut aller voir pour essayer de comparer, de regarder. Je pense que toutes les sécurités sont mises en place aujourd'hui sur des *process* qui sont vraiment ingénieux pour justement ne pas avoir de problèmes. Avec autant de terminaux méthaniers qui se sont mis en place dans le monde, on ne sera probablement pas les derniers, je n'ai pas encore entendu parler de problèmes, et j'espère ne jamais entendre qu'il y ait eu un problème sur le territoire, sur le terminal méthanier qu'il pourrait y avoir ici dans notre agglomération.

C'est pour cela que je voulais intervenir, pour reposer un peu le débat économique. Je suis tout à fait d'accord avec le fait que toutes les précautions doivent être prises, mais on est à Dunkerque, on a besoin d'emplois, on a besoin de faire vivre toute la partie économique du Dunkerquois et d'avoir des retombées non négligeables pour notre population.

Aline YASMINE

Merci Monsieur le président. Y a-t-il une autre question ? Madame...

Madame HOCQUET, CLCV et membre de l'ADELFA

Je voulais justement poser des questions par rapport à l'économie. Vous parlez des coûts de la construction mais vous ne parlez pas beaucoup des coûts de maintenance. Cela avait été déjà un peu évoqué l'autre jour, notamment par rapport au remorquage, ou des choses comme ça. Vous ne parlez pas non plus des prévisions pour le démantèlement et la remise en état du site parce que entre le projet comme vous le présentez et les dunes comme elles sont, c'est quand même un ersatz de

dunes qui va rester là... D'autre part, en cas d'accident, même très peu probable, qu'est-ce qui est prévu pour les personnes, les bâtiments, les entreprises touchés ? On a des exemples notamment proches de nous (AZF). Quelle prise en charge des gens prévoyez-vous et quelle aide pour la remise en route de la vie? Je n'ai pas posé les autres questions car je les ai données par écrit.

Aline YASMINE

Très bien, Madame. Je vous encourage à poser également vos questions par écrit ou sur le petit formulaire qui est sur internet parce que le temps est court. Souhaitez-vous répondre, Messieurs ?

Fabrice FOURCADE

Pour la question de Madame Hocquet, il y a plusieurs points. Sur les coûts de maintenance, on n'a pas donné de chiffres précis. On peut donner un ordre de grandeur. Les coûts annuels de la maintenance se chiffrent en petits pourcents j'ai envie de dire des coûts d'investissement chaque année. Pour ce qui est de la remise en état, il y a un engagement qui est pris vis-à-vis du Port si l'on doit aller vers le partenariat avec le Port autonome au-delà des trois années qui nous lient actuellement. L'étape d'après, c'est un contrat de mise à disposition du terrain pour cinquante ans. Et dans ce contrat-là, il est bien prévu que le site soit remis en état au Port autonome. Donc, oui le démantèlement est d'ores et déjà intégré dans la démarche d'EDF.

Bruno MILCZYNSKI

Sur les aspects remorquage, lamanage, pilotage... ce projet va effectivement induire en plus des emplois directs que Fabrice a cités, des emplois également pour les activités purement portuaires ou en tout cas un chiffre d'affaires . On sait d'ores et déjà qu'il va falloir des remorqueurs plus puissants pour ces méthaniers. Il va également falloir une présence de remorquage supérieure à celle qui existe aujourd'hui dans le port ouest. Le lamanage sera également mis à contribution puisque il y a des besoins en lamanage et des besoins également en pilotage. En matière de conciliation des navires, il y aura également des navires qui vont arriver sur Dunkerque, ce qui fait que les conciliateurs vont également être sollicités. Il y aura également des besoins en avitaillement des navires que ce soit en carburant ou en vivres. Tout cela fait qu'il y aura effectivement une valeur ajoutée, une activité supplémentaire.

Après, on peut se poser la question sur la réparation navale. Ces bateaux naviguent, ils ont besoin d'être réparés. Dunkerque a un centre de réparation navale. On peut effectivement se poser la question de savoir si l'on recevra ces bateaux. Dunkerque bénéficie de ce besoin en réparation navale.

Fabrice FOURCADE

Concernant les accidents, des plans d'actions sont prévus en cas d'accident, même s'ils sont extrêmement peu probables. J'avais signalé un plan d'organisation interne au terminal lui-même. C'est pour la partie qui concerne l'exploitation du terminal. Au-delà du terminal, il est prévu, sous le contrôle de la préfecture, de mettre en place ce qu'on appelle un PPI (plan particulier d'intervention) donnant à tout un chacun les consignes à suivre en cas d'accident.

Michel PASCAL, directeur de la DRIRE et DIREN Nord-Pas-de-Calais

En tant que représentant de l'Etat, il ne m'appartient bien évidemment pas de prendre parti pour ou contre . Je voudrais simplement rebondir sur un échange qu'il y a eu tout à l'heure et demander une précision que je n'aurais peut-être pas complètement perçue. Quand on parle d'économie d'énergie

et quand on parle de demande énergétique, j'ai en tête l'engagement de l'Europe à diminuer d'ici 2020 de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, le facteur 4, la loi sur l'énergie de 2005, -75 % à l'horizon de 2050, mis en parallèle avec les prévisions d'augmentation de consommation de gaz en France. Est-ce qu'on dispose déjà aujourd'hui des simulations en termes de baisse de consommation des différentes sources d'énergie (pétrole, gaz, électricité ou autres) par rapport à ces objectifs de -20 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2020 et de -75 % en 2050 ?

Aline YASMINE

Avant d'avoir la réponse, on pourrait prendre une autre question.

Léon PANIER, citoyen communautaire habitant Gravelines

Ma question s'adresse à Monsieur Venet. Momentanément, je serai un allié objectif du président de la CCI en ce qui concerne les retombées mécaniques, heu pardon les retombées économiques. Pourquoi ? Vous avez fait référence à vouloir essayer, dans le cadre de la réglementation existante, de prioriser le local. Or, autorisez moi à lire tout simplement à la dernière page de votre document, édité à 3 000 exemplaires "*Ce document est édité par EDF et le Port autonome de Dunkerque, assistance à maîtrise d'ouvrage Menscom Mensiaconseil, réalisation Recreatin, impression Imprimerie Sensey dans le département du Pas de Calais*". Je pense que c'était une des premières retombées qui auraient pu être attribuées aux Dunkerquois. C'est certes epsilon, mais enfin autorisez-moi à en accepter l'augure de vos engagements car chacun sait qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre.

Parallèlement à cela, afin qu'il puisse y avoir, à l'issue de ce débat public, ce que j'appellerais un suivi de vos engagements - car je pense très sincèrement que votre projet sera globalement accepté, vous faisiez également référence, tout à l'heure, à des acteurs que pourraient être la CCID, la Maison du développement économique. Moi je souhaiterais qu'une structure se mette en place, pourquoi pas sous l'égide de la CCID ou de la Maison du développement économique qui est financée en très grande partie, sinon en totalité, par des fonds publics, de façon à ce qu'une structure réunissant l'ensemble des acteurs se mette en place, l'ensemble des acteurs également sociaux... Je pense pourquoi pas au MEDEF, je pense aux organisations syndicales, je pense également aux associations de défense de l'environnement qui sont ici présentes. Je pense, bien sûr, aux pouvoirs publics. Ceci de façon à réussir les objectifs que vous nous avez énumérés. Dans cette attente, wait and see !

Jean-Régis BORIUS, sous préfet de Dunkerque

Je ne réponds pas sur la question de la retombée économique, l'impression du document, je laisse Monsieur Venet prendre ses responsabilités. Sur le deuxième point, en revanche, il me paraît utile de rappeler qu'il y a, dans la zone industrielle de Dunkerque - cela concerne l'ensemble des sites Seveso de cette zone -, un Comité local d'information et de concertation (CLIC). Que fait ce CLIC ? Il rassemble les industriels, les services de l'État, les syndicats, les associations de défense de l'environnement. Régulièrement, il regarde l'activité de ces différents sites Seveso, il écoute les rapports d'activité de ces sites. Il est informé de tous les incidents qui se produisent et il se réunit à la demande de son président ou de n'importe quel autre membre de façon à examiner le fonctionnement précis d'une installation comme le serait un terminal méthanier sur le Port de Dunkerque. Donc, je pense que nous avons déjà un outil institutionnel qui permet à la population, à travers ces élus, ces associations, ces représentants syndicaux, d'être informée et de suivre de près l'activité d'une installation comme celle-là. Je pense que cela répond à votre demande concernant le

suivi de l'activité d'un terminal méthanier. Pour la première question, Monsieur Venet, je décline toute responsabilité...

Léon PANIER

Monsieur le sous-préfet, dans un cas comme celui-là, il faudrait ajouter des compétences à la structure à laquelle vous avez fait référence pour, dès le départ et dès ce projet accepté, que les maîtres d'ouvrage se plient si vous voulez à une concertation étroite et principalement économique avec la structure à laquelle vous avez fait référence.

Jean-Régis BORIUS

Il y a des procédures n'est-ce pas, des lois et des règlements. On ne peut pas sortir des procédures. Là, nous sommes dans une procédure de débat public organisé par la Commission particulière. Ensuite, il y a des procédures d'autorisation qui sont menées par les services de l'Etat compétents. Monsieur Pascal, vos services en l'occurrence... C'est ça la loi française. On ne peut pas en sortir, ça me paraît difficile.

Aline YASMINE

Si les maîtres d'ouvrage veulent faire une intervention très rapide.

Dominique VENET

Concernant la brochure, elle a été au moins imprimée dans la région Nord-Pas-de-Calais. Cela ne me paraît pas tout à fait scandaleux. Le siège d'EDF n'est pas dans le Nord – Pas-de-Calais...

Plus sérieusement, sur le fait qu'on cherche effectivement à s'assurer d'une bonne implantation de cette installation dans la région et dans son tissu industriel, je crois qu'EDF est sans doute l'une des entreprises qui, parmi beaucoup d'autres, fait énormément d'efforts dans ce sens-là. À titre anecdotique, je voudrais simplement citer les discussions très intéressantes que l'on a eues lors du déplacement qu'ont fait certains d'entre vous avec nous à Barcelone lors du séminaire sur l'industrie du GNL, au cours duquel on a évoqué un certain nombre de choses qui concernaient non seulement ce qui a été évoqué, c'est-à-dire de quelles techniques, de quels types de travaux on aurait besoin, quelles sont les entreprises du Dunkerquois qui pourraient travailler pour la construction du terminal. On avait également évoqué d'autres choses sur lesquelles nous travaillons actuellement, qui concernent notamment l'utilisation des frigories du terminal. Pour ceux qui travaillent un peu dans ce domaine-là, vous savez qu'il est beaucoup beaucoup plus cher de se procurer du froid que de se procurer du chaud. Il y a des réflexions qui ont lieu en ce moment sur la manière la plus créative de l'utiliser. Nous avons essayé d'être très ouverts sur ce plan-là, aussi tôt que possible. Mais on va aussi attendre des structures dunkerquoises qu'elles s'organisent, qu'elles utilisent leurs organisations et qu'elles soient forces de propositions vis-à-vis de Fabrice Fourcade et de Sylvain Ringot qui est le patron technique du projet et qui va être amené à réagir, que ce soit pour ce qui est de l'aspect implication des entreprises dans la construction ou éventuellement adaptation du process parce qu'on y trouve un intérêt dans l'exploitation future. Maintenant, il faut aussi que les entreprises se fassent connaître.

Frédéric CARON

Si je peux me permettre, juste un mot de complément pour le port autonome. En ce qui concerne les marchés du Port autonome de Dunkerque, il faut quand même bien préciser que le Port autonome est un établissement public et donc soumis au Code des marchés publics.

Aline YASMINE

Merci Messieurs. Je vais donc encourager les autres à formuler leurs questions par écrit ou sur internet. Je vais maintenant passer la parole aux personnes qui ont écrit des cahiers d'acteurs et qui vont avoir chacune sept minutes pour les présenter. Je vais passer d'abord la parole à Monsieur Christian Fraud qui est directeur de l'association Dunkerque promotion, puis à Monsieur Franck Gonsse qui est président de la Chambre syndicale des ouvriers portuaires mensuels et intermittents, et enfin à Monsieur Christian Muys qui est président du MNLE, Mouvement national de lutte pour l'environnement, Nord-Pas-de-Calais.

Christian FRAUD, directeur de l'association Dunkerque promotion

Bonsoir. Je serai bref. Vous trouverez tous le cahier d'acteur de Dunkerque Promotion sur le site internet de la Commission particulière. Je me bornerai à vous livrer quelques informations qui ont déjà été données et indiquées tout au long de ce débat. Nous sommes une agence de développement économique créée par l'ensemble des acteurs du territoire (Communauté urbaine, Chambre de commerce et d'industrie, Port autonome). Nous avons pour mission de faire de la prospection d'entreprises et de soutenir l'implantation et le développement de ces mêmes entreprises.

Oui, ce projet entre complètement dans le cadre de la politique du territoire qui a été définie au début des années 90, c'est-à-dire de développer l'industrie et les activités portuaires dans le cadre du développement durable. Oui, ce projet est important pour le territoire. Bien sûr, pendant la phase de chantier, je rappellerai que 35 % des entreprises de services à l'industrie de la région Nord-Pas-de-Calais sont basées à Dunkerque. Si nous avons la chance d'avoir autant d'entreprises, PME et PMI, basées à Dunkerque, c'est parce qu'elles ont su trouver, sur ce territoire, des réponses adaptées par des grands chantiers qui se sont déroulés depuis plus de vingt ans dans cette région : des implantations pour le bâtiment et travaux publics travaux publics (tunnel sous la Manche), mais aussi par de grandes implantations industrielles. Nous avons le devoir de soutenir et de continuer à aider ces entreprises à vivre et à se développer. Et oui, ce projet contribuera à maintenir cet important niveau d'entreprises PMI de notre territoire.

Par ailleurs, cette phase de chantier, nous en avons l'expérience et l'habitude sur le territoire, sera l'opportunité non seulement comme le rappelait le président Naels, d'affiner et d'élever le niveau de qualification des salariés de ces mêmes entreprises mais également de pouvoir intégrer dans une politique ambitieuse - nous avons déjà l'expérience sur le territoire - des demandeurs d'emploi en assurant très en amont les formations nécessaires au travers des structures dunkerquoises existantes, et qui pourront trouver un emploi pendant la phase de chantier et pourront répondre à un autre enjeu à l'échelle de 2012 : nos industries vont voir partir à la retraite de nombreux salariés. Profitons de cette opportunité pour permettre, grâce à ce projet, grâce à ce chantier, grâce à la formation, de pouvoir permettre l'intégration progressive de ces salariés dans ces industries locales.

Oui, certes, ce projet pourrait, pour certains, ne représenter que 50 emplois directs et 100 emplois induits. Mais 150 familles qui ont un emploi, c'est important. Et l'on sait aujourd'hui que les grands projets dont on peut rêver, de 500 ou 1 000 emplois sur un territoire de l'Europe occidentale, il ne faut plus beaucoup les espérer. Donc, agrégeons plutôt ce type de dossier en prenant ces 150 emplois comme une bonne aubaine.

Il a été dit que le trafic portuaire se développerait - près de 10 % de plus que son trafic actuel. Bien sûr, ce sont des recettes nouvelles pour le port autonome qui lui permettront sans doute de poursuivre son développement et ses investissements pour d'autres trafics, qu'ils soient rouliers ou conteneurs dont on connaît l'enjeu pour notre territoire. Enfin, il a été indiqué que les collectivités locales pourront poursuivre et intensifier leur politique qu'ils décideront au travers des recettes importantes qui seront générées à partir de la mise en activité de cet outil.

Enfin, je souhaite également parler du développement induit d'un projet de ce type. Est-ce qu'Aluminium Dunkerque se serait implanté s'il n'y avait pas eu la centrale nucléaire de production d'électricité ? La réponse est non. Est-ce que le projet de cogénération NOM ? se serait implanté s'il n'avait pas, en même temps, enrichi ses gaz fatals avec le gaz en provenance de Norvège ? La réponse est non. Donc, si le projet se réalise, nous comptons bien saisir cette opportunité pour attirer des investisseurs utilisateurs de gaz. On a bien vu dans l'exposé de Madame Tordjman qu'il était important en termes d'utilisation pour les industriels.

Enfin, nous avons un réseau de chaleur. Nous avons l'ambition - et nous avons déjà engagé des réflexions en groupe de travail - de créer un réseau de froid. En effet, 1 à 2 % de la consommation de gaz, par la regazéification, sortira du froid. Nous avons commencé à travailler ensemble -l'ensemble des acteurs - sur plusieurs hypothèses. La première bien évidemment, c'est de savoir pourquoi on ne pourrait pas alimenter des entrepôts frigorifiques, par exemple, qui ont besoin de froid, ce qui bien sûr permettra une économie d'énergie. Pourquoi ne pas envisager de substituer l'eau industrielle qui permet le refroidissement des process par un moyen d'alimenter par du froid, permettant ainsi d'éviter la consommation d'eau industrielle ? Pourquoi ne pas envisager des activités de cryogénie permettant de rentrer dans le cadre de l'environnement ? Pourquoi ne pas - et c'est en cours - ne pas envisager des études - c'est engagé - de captation de CO2 par le froid ? On sait quelles sont les préoccupations de tous sur ce sujet.

C'est pourquoi ce projet, s'il se réalise, ne peut être qu'un atout décisif pour la poursuite du développement économique. Voilà notre contribution.

Claude HANOTEAU

Merci de cette intervention qui va certainement susciter beaucoup de réactions, beaucoup de questions. Merci d'avoir rappelé que votre intervention est sur le site internet de la Commission. À moi de rappeler aussi qu'il va être diffusé sur support papier dès le milieu de la semaine. Il nourrira les réflexions et probablement les discussions qui interviendront dans les autres réunions du débat public.

Avant de faire réagir le public, je veux passer la parole à Franck Gonsse.

Franck GONSSE, président de la Chambre syndicale des ouvriers portuaires mensuels et intermittents

Bonjour à toutes et à tous. Plein de belles choses de dites. Je suis ravi de voir quand même une population dunkerquoise qui lance le débat depuis ce dernier vendredi où l'on a démarré avec un superbe exposé de l'entreprise EDF. Je pense qu'il faut rappeler quelques pratiques dunkerquoises qu'on a failli perdre et vous allez peut-être dire qu'en termes d'emploi de dockers, ce n'est pas trop significatif puisqu'il y aura une période de construction et évidemment, je vous l'annonce déjà, nous ne ferons pas, comme à Marseille, un certain port pour ne pas le nommer, une revendication devant ce gazier. Par contre, un accompagnement et une analyse intelligente qu'est ce débat pour débiter un dialogue entre plusieurs parties, qui sont d'accord ou pas d'accord.

Je remarque aussi que nous avons des écologistes intelligents, des Verts intelligents, et même des gens de l'ADELFA très intelligents aussi qui disent : "Ca va certainement se faire. Pourquoi tout cela ?". Parce que je pense que le port de Dunkerque et les dockers de Dunkerque, notre syndicat qui a 15 ans – et je pense que ce projet de terminal gazier peut être un tournant pour les quinze ans de la réforme -, on a démarré par un dialogue social. Avant ces 15 ans, on était plutôt, pour nous les dockers, vous avez déjà tous entendu parlé du mot "grève", mais aussi de nos chers patrons qui n'étaient pas forcément dans une politique d'investissement. Aujourd'hui, quelle chance on a au port de Dunkerque, quinze ans plus tard... D'ailleurs, on va fêter ces 15 ans, certains d'entre vous seront

conviés en fin d'année à la fin de notre congrès pour voir un film que nous sommes en train d'élaborer sur ces 15 ans de réforme et de retracer toute cette méthode syndicale, mais aussi cette méthode dunkerquoise puisque, depuis ces 15 ans, c'est pas que les dockers qui parlent. C'est aussi des manutentionnaires puisque le premier rôle, sur le port de Dunkerque, et pour faire marcher nos entreprises consiste en un dialogue entre un syndicat de patrons et un syndicat de dockers que nous sommes et consiste également intégrer les collectivités, les politiques. Il est vrai qu'on peut dire que c'est parfois compliqué avec nos chers politiques. Encore une fois, l'expérience parle quinze ans plus tard. En 1992, année de la réforme, nous n'étions pas forcément dans cette politique de dialogue avec tous les partenaires. Dire à un docker qu'il fallait parler avec un président de communauté urbaine ou autre, c'était pas gagné. Nous l'avons fait. Je pense que ce projet est un tournant dans le sens où tout ça a été dit ce soir, des taxes, des taxes professionnelles, avec des milliers de mètres carrés sur le port de Dunkerque,...

Quand j'entends tout à l'heure une personne dire qu'on avait tout accepté et qu'on va peut-être plus rien accepter. Je pense que c'est une erreur. Nous ne sommes qu'au début du développement du port de Dunkerque. Pourquoi qu'au début ? Parce que cette réforme, pour nous, a été très difficile - nous sommes passés de 1 100 à 550 dockers. Quinze ans plus tard, grâce à ce dialogue, nous avons 15 millions de tonnes supplémentaires et nous avons toujours 550 dockers. C'est bien la preuve que toute cette productivité, cette adaptation, ce dialogue en permanence, ce développement de nos entreprises ont fait une productivité mais ont permis aussi de remplacer un départ de docker pour faire rentrer un docker. Et quand je dis que c'est que le début, c'est 3000 hectares de disponibles si je ne me trompe pas sur les terres du sur le Port de Dunkerque

Pour moi, ce terminal gazier est un démarrage, une évolution, un développement pour le port Ouest qui a eu beaucoup de mal à démarrer puisqu'on a, depuis les années 80, mis en place un terminal à conteneurs. Année 80, 27 ans de cela ! Et ce n'est toujours pas encore un grand terminal. On a aujourd'hui des prétentions de développer un hub, de creuser des darses sur ces 3000 hectares, de développer nos entreprises et bien sûr derrière, tous ces emplois. Je pense que nous sommes dans ce tournant des quinze ans de la réforme. Le port Est est maintenant très occupé et en même temps, il nous faut une politique de port-ville, ville-port. Là aussi, le syndicat a ses positions, et on a aussi des fois de grands débats avec nos chers politiques sur la question de savoir où l'on va mettre la frontière entre la ville et le port. En tout cas, ce port Ouest va et doit être développé le plus rapidement possible avec de grands projets.

Pourquoi a-t-on entendu parler d'un port 2000 au Havre, d'un Fos 4XL à Marseille et même Port 2015 à Calais ?

Pourquoi Dunkerque ne pourrait pas avoir, à travers ce projet, un développement et une organisation de développement des infrastructures du port Ouest afin de ramener tout simplement des emplois ? Quand on entend 50 emplois, 100 emplois, il ne faudrait surtout pas que des gens se permettent de dire que ce n'est pas beaucoup pour l'ampleur du projet. Parce que je peux vous dire qu'un emploi, c'est important. Comme l'a dit tout à l'heure si je puis dire mon camarade Christian Fraud, 150 emplois, c'est 150 familles qui doivent nourrir évidemment leurs enfants et payer leur note de gaz. Tout ça pour dire que nous, un emploi à Dunkerque, on part du même principe au niveau du volume, même une tonne, à Dunkerque, on veut la prendre, l'étudier dans toute sa spécificité et en toute sécurité.

Là aussi, c'est un progrès qu'on a dû mener, une révolution pour certains anciens dockers. Je l'ai dit vendredi soir, mettre un casque, c'était très compliqué avant 1992. Etudier tout l'aspect sécurité, je peux vous dire que, dans un port, le danger est présent partout. On n'a pas encore trouvé de solution pour mettre des filets autour d'un bateau. Mais ce n'est pas pour cela qu'un docker ne doit pas monter sur trois ou quatre conteneurs d'hauteur et mener avec des équipes de CHSCT, avec les délégués syndicaux, à travers les cinq entreprises de manutention qui existent sur le port de

Dunkerque, doivent étudier tout l'aspect sécurité, développer la sécurité des salariés et trouver des solutions. Et, je le répète, sur un port il est très compliqué de trouver des solutions. Nous y arrivons. On n'est pas malheureusement dans les ports français, mais dans tous les ports européens, dans les ports internationaux, à zéro accident mortel. Tout ça doit être une analyse en profondeur, faite non seulement avec des manutentionnaires mais avec des patrons, des directeurs d'entreprises, avec les salariés, pour trouver des solutions de sécurité.

Pour le dossier de terminal méthanier, EDF a déjà répondu à des questions. Évidemment, on n'a pas envie qu'un méthanier explose au port de Dunkerque, qu'un méthanier échoue, comme cela a déjà été dit, au large de notre rail. Je pense que nous avons tous intérêt à s'y atteler. C'est vrai que c'est pas le but, et ça va le Président me l'a pas encore trop reproché, le but de ce débat public n'est pas de dire qu'on va réaliser ce projet ou pas. C'est de recueillir et d'avoir, au terme de ces neuf débats, une synthèse intelligente avec tous les partenaires. On a prouvé, je pense encore ce soir, qu'à Dunkerque, pour moi pratiquement tout le monde est assis autour de la table, tout le monde est bien assis à la CCI, merci Président au passage pour l'accueil à la chambre de commerce, j'espère que tu as bien prévu à boire parce que à force de parler tout le monde aura soif, et donc à côté de ça, nous devons, en toute bonne intelligence avec toutes les parties concernées... Je suis désolé, je n'ai que trente ans, j'ai encore minimum trente ans à faire, on verra ce que notre fameux gouvernement va nous sortir dans les mois à venir mais j'espère pas en faire plus... en tout cas j'ai encore trente ans à faire, ça veut dire une famille mais en tant que représentant des dockers et de tous mes syndiqués, nous avons des familles à faire vivre, des familles à mettre en sécurité et évidemment développer pour nos jeunes... J'entendais tout à l'heure la question de savoir ce qu'on va laisser à nos jeunes. Nos jeunes vont peut-être faire comme nous, dans 50 ans. Ils vont s'atteler à de beaux projets comme celui du terminal gazier ont bien d'autres encore. Tout à l'heure, on a parlé d'hydrogène. Je pense que c'est aussi un créneau. Il y a aussi l'énergie solaire, etc. Plein de beaux projets, plein de développements pour le port de Dunkerque et pour le nord Europe parce qu'on va pas consommer tout ça et EDF va revendre cette énergie dans l'intérêt du développement du port de Dunkerque. Comptez sur le syndicat des dockers pour avoir des retours sur investissement parce que, même si nous sommes syndicalistes, nous savons ce qu'est un investissement. Et quand je parle de retour sur investissement, c'est évidemment développer ce territoire qui a des valeurs de travail, des gens qui veulent travailler, on a aussi cette réputation dans le nord. Faisons tous ensemble fructifier tout ça.

Pour finir quand même, un petit mot pour quelques camarades qui m'ont sollicité en termes associatifs. Comme je viens de le dire, tout le monde est capable de se parler. J'ai élaboré quelques lignes pour une association qui s'appelle l'ADAM. Le syndicat CSOPMI était défenseur, dans les années 2000-2001, pour la mise en œuvre et le déplacement d'un terrain qui était sur une ZNIEFF. Grand chantier, je peux vous dire. Nous l'avons réussi. Là, je m'adresse directement aux gens et aux responsables d'EDF voire de la Commission aussi pour développer ce sujet à travers cette association des motocyclistes. J'ai été choisi au cours d'une réunion de cette association de défense des motocyclistes un peu comme médiateur. On a vu l'expérience en 2001 entre le syndicat des dockers et toutes les associations de motards. Je me tiens à votre entière disposition pour développer cet aspect associatif des motards qui sont concernés dans ce projet. Merci de m'avoir écouté.

Applaudissements

Claude HANOTEAU

Merci Monsieur Gonsse. Je rappelle d'abord que votre intervention va également figurer sur le site internet, que son texte sera disponible dans les prochains jours. Je rappelle aussi que si d'autres associations souhaitent créer des cahiers d'acteurs, que ce soit des motocyclistes ou autres personnes, ces cahiers d'acteurs sont les bienvenus et enrichissent le débat. Vous savez que la

Commission n'attend que cela. C'est un appel pour que chacun participe aussi largement que possible à ce débat public.

Maintenant, il convient de donner la parole à Monsieur Christian Muys qui est président du Mouvement national de lutte pour l'environnement pour les départements 59 et 62. En rappelant que ce mouvement a déjà bâti un cahier d'acteur que vous avez à votre disposition depuis l'ouverture de la salle et que certains ont déjà entre leurs mains. Vous avez la parole Monsieur Muys.

Christian MUYS, président du Mouvement national de lutte pour l'environnement pour les départements 59 et 62

Je ne vais pas revenir sur les cahiers d'acteurs mais disons il y a un point important du débat et qui doit faire toute notre politique : c'est les engagements internationaux que la France a pris vis-à-vis de Kyoto. Et d'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, sur le projet de terminal gazier, où on met en avant fortement l'économie, on ne parle pas d'environnement et on parle un peu de social par l'intermédiaire des emplois. Le volet économique environnemental planétaire, le changement climatique on n'entend pas parler, l'impact sur l'effet de serre, on n'en entend pas parler. Une contre proposition du projet : c'est-à-dire vous allez investir un milliard d'euros. Qu'est-ce qu'un milliard d'euros pourrait représenter en investissement dans les énergies renouvelables, et non dans les énergies fossiles, dans la biomasse, dans le solaire, dans l'éolien ? On va importer tout le gaz et on va donc contribuer au déficit de la balance commerciale française. Qu'est ce qu'en matière d'investissement cela peut représenter ? Car dans l'éolien et dans la biomasse, on ne paie pas la matière première. On est allé à Rio, à Johannesbourg. A Johannesbourg, on a dit : "On continue malgré notre notion de développement durable à aller dans le mur avec notre planète.". Aujourd'hui on nous représente un projet, on repart avec une consommation d'un à 2 % par an dans les énergies fossiles, contribution pour les émissions de gaz à effet de serre et de changement climatique...

Le collègue du syndicat, il disait " Qu'est ce qu'ils vont faire nos enfants plus tard dans 50 ans à Dunkerque ?". Eh bien ils vont marcher dans l'eau tout simplement parce que le niveau de la mer va augmenter et on va continuer à émettre des gaz à effet de serre. Donc, le problème et la notion de développement durable n'est pas encore correctement prise en compte par les pouvoirs politiques et économiques. Et ça c'est très important.

On parle d'aménagement du territoire. On doit arrêter, en tant qu'aménageur, de voir le bout de son nez. C'est vrai, c'est 50 emplois tout de suite... mais la contribution de la planète, c'est pire. Et quand on devra réparer ça, refaire un puits de carbone, cela coûtera deux fois plus cher en énergie, si l'on en a encore, pour réparer justement les dégâts qu'on aura occasionnés.

Il y aura un petit message pour ceux qui aménagent le territoire sur le Dunkerquois, on a un schéma d'environnement industriel, on a un SCOT qui sera bientôt approuvé. On accepte à Dunkerque, c'est vrai le collègue des Amis de la Terre le disait, tout et n'importe quoi C'est vrai que, n'importe quel industriel à Dunkerque qui vient avec un projet, on va le prendre ! On a eu Dupont de Nemours qui a profité pendant des années d'une manne financière. Le jour où il a dû payer, il a arrêté sa production et est parti la faire en Amérique du Sud. Après, on a eu Teris, on a donné de l'argent à Teris pour reprendre le site de Dupont de Nemours. Maintenant on a mis un projet Hydropal en place qui remet en cause l'outil de production de Teris, l'incinération etc. on va brûler à Soustrainord les déchets, on va faire des kilomètres

La semaine passée je suis passé du côté de Bourbourg, en plein champ dans les terrains agricoles on est en train de faire un bâtiment qui s'appelle la Linière, au nord du CD 600, on est en train d'implanter un bâtiment où, en matière d'économies d'énergie, on ne pourra pas dire aux travailleurs qui sont dans cette entreprise "Ecoutez, prenez l'autobus", c'est en rase campagne, donc il y aura

tout un système de développement économique et une prise en compte du développement durable qu'on ne pourra pas mettre en œuvre, tout le trafic se fera par camions !

On a quand même des projets, et là on peut tirer notre chapeau à Ecopal et notamment dans votre projet, où l'on aura une plus-value à donner à notre projet, notamment en matière de vente de froid ou utiliser la centrale nucléaire... Là, on commence à prendre une notion de développement durable et à optimiser une énergie. ça, on ne le fera peut-être pas dans les autres ports mais les 5 milliards qui seront investis dans les terminaux gaziers pour continuer la fuite en avant dans l'émission de gaz à effet de serre... Il faut absolument essayer de dire "on met un coût dans l'investissement pour les énergies renouvelables". Et là, on aura des projets qui seront réellement viables, parce que l'investissement dans les énergies renouvelables, c'est autant créateur d'emplois qu'un terminal méthanier.

Applaudissements

Claude HANOTEAU

Merci Monsieur Muys de votre intervention. Ce sont donc trois auteurs de cahiers d'acteur qui viennent de s'exprimer. Je vais d'abord demander à la salle si elle veut réagir à ces trois interventions, si elle veut poser des questions à ce qui vient de parler ou même directement aux maîtres d'ouvrage. La parole est donc à la salle. Monsieur...

Francis LEROUX, dirigeant à Europipe

Europipe est fabricant de tubes en acier pour gazoducs. A priori, je devrais être contre ce projet, mais non pas du tout, pas du tout ! Je voudrais donner le pendant de ce qu'a dit le président de la Chambre de commerce. Effectivement, il faut parler d'économie. J'étais très heureux de voir notre partenaire représentant des dockers puisque, effectivement, on peut se dire qu'avec les dockers et les entreprises qui travaillent sur le port, il y a beaucoup de travail a été fait ces dernières années, tant au niveau sécurité qu'au niveau efficacité.

Au nom d'Europipe, premier fabricant de tubes mondial, je peux vous dire que effectivement les pays européens n'auront plus à construire grand-chose en Europe. On voit très bien dans nos commandes que les produits standard sont maintenant faits chez beaucoup de nos concurrents que sont la Chine, la Russie, l'Inde et l'Indonésie. Aujourd'hui, je pense que nous, pays de la vieille Europe doit se consacrer à des produits à forte valeur ajoutée. Je vois, à travers ce projet, l'opportunité de continuer de développer les compétences en matière de tubes en acier allié, donc qui vont nécessiter des savoir-faire en soudage et autres. Et quelque part derrière j'ai entendu parler de l'utilisation du froid. Effectivement, cela pourrait permettre de développer d'autres techniques pour transporter ce froid et le mettre à la disposition de beaucoup d'entreprises.

Moi le premier aussi, je pense à mes enfants. Je pense que cela fait partie des projets qui vont permettre au Dunkerquois de pouvoir garder sa place, place qui est quand même reconnue. On ne serait pas aujourd'hui l'une des premières entreprises au monde à fabriquer des tubes en acier s'il n'y avait pas tout cet environnement qu'a cité Christian Fraud. Il n'a pas cité les sociétés comme Arcelor ou GTS Industries. C'est à travers des partenariats de ce type qu'on va continuer de développer le Dunkerquois.

Je souhaite m'exprimer en tant que représentant de l'économie locale.

Stéphane GOUVART, docker au port de Dunkerque

Je voudrais réagir quant aux propos de Monsieur Muys au niveau de l'écologie. Serait-ce pas la première écologie que chaque famille ait à manger dans son assiette ? Ce serait peut-être une question à poser.

Deuxièmement, on parle d'énergies renouvelables et tout ça, mais sachez que les piles à combustible qui polluent moins, pour la construction actuellement, c'est beaucoup plus polluant que le gaz des centrales nucléaires ?

Troisième point, on parle des éoliennes. Sur Dunkerque, combien faudrait-il d'éoliennes pour remplacer les centrales nucléaires, pour remplacer les centrales à gaz ? Ce serait peut-être un peu plus nuisible à la faune, à la flore actuellement que mettre 40 hectares d'une centrale nucléaire ou d'un terminal méthanier.

Ma question est simple. 150 emplois, cela représente en moyenne, avec les enfants, 500 familles. En France, les PME sont de plus en plus un grand acteur et ramènent de plus en plus d'emplois, contrairement aux grandes sociétés qui délocalisent de plus en plus. Avoir des PME, ce serait aussi la sûreté de l'emploi plutôt que prétendre avoir des entreprises qui représentent 1 000, 2 000, 3 000, 5 000 emplois. On voit actuellement le cas EADS. On voit beaucoup d'entreprises qui ont complètement changé de position. Voilà tout ce que j'avais à dire.

Claude HANOTEAU

Monsieur Muys, vous étiez interpellé par cette question. Voulez-vous répondre directement à ce monsieur qui vous a interpellé ?

Christian MUYS

En matière d'énergie, vous faites référence aux centrales nucléaires et à l'éolien. Il faut savoir qu'il n'y a pas que ça. Il y a un tas d'énergies renouvelables, notamment solaire, photovoltaïque, la géothermie. Il y a un tas de solutions qui font que, à chaque territoire, on peut lui adapter à chaque territoire un système d'énergies renouvelables. Le solaire est inépuisable et ne coûte pas un centime. Le vent ne coûte pas un centime, il faut mettre les pales dans le sens. On a des possibilités.

On a fait un CD-ROM "nergies fossiles, l'effet de serre et le climat : comprendre pour agir. Je vous le conseille. Ainsi, vous saurez ce qu'est le développement durable.

Concernant les emplois, il est vrai qu'on en aura 150 à Dunkerque. Ce n'est pas le système économique, c'est pas le système social qui va faire qu'on va rejeter quand même 50 % des familles, 20 % des Rmistes sur Dunkerque, etc. Ce n'est pas parce qu'on va créer 50 emplois qu'on va éradiquer le reste, c'est une volonté économique. Si vous êtes syndicaliste, je suis syndicaliste aussi. Je vous conseille de regarder un peu l'histoire du mouvement social. On n'a jamais mis autant de gens à la rue qu'à l'heure actuelle alors qu'on est un pays très riche. Vous avez parlé d'agro-carburants, les gens meurent de faim. Le système économique va privilégier de faire du pétrole avec nos terrains agricoles alors qu'actuellement, 6 enfants meurent de faim toutes les 6 minutes. Le système économique est fait de telle façon qu'on exclut une partie de la population et qu'on s'enrichit sur son dos. Et ça c'est la base du syndicalisme.

Applaudissements

Dominique VENET

Sur l'aspect prise en compte de l'environnement, je voudrais répondre sur deux points, d'une part sur l'entreprise EDF et, d'autre part, sur le projet lui-même.

Sur l'entreprise EDF, pour l'instant, nous sommes sur une trajectoire qui doit nous permettre d'aller plus loin que les objectifs de Kyoto d'ici 2020. Un des moyens qui va nous permettre d'y arriver va être d'utiliser, dans certaines centrales électriques, au lieu de charbon, du gaz. Ceci tant qu'on n'aura pas mis au point les techniques de capture et de séquestration de CO₂ qui permettront au charbon de devenir de nouveau utilisable et acceptable pour l'environnement. Mais le gaz est, à notre sens, une énergie qui permet de faire le pas entre ces deux époques, la mise au point de cette technologie.

Deuxièmement, le groupe a investi ou va investir je l'espère certes 700 millions d'euros dans ce terminal de Dunkerque, mais on a annoncé 3 milliards d'euros d'investissement entre maintenant et 2010 dans les éoliennes. Donc, on ne fait pas que des terminaux méthaniers. On s'intéresse aussi au développement des autres énergies. Sur le plan du solaire, on travaille actuellement sur le développement de notre filière solaire. Sur l'éolienne, je pense qu'on est en train, dans certaines zones, de toucher aux inconvénients de l'éolienne - tout le monde ne veut pas forcément une éolienne à côté de chez soi. En même temps, l'éolienne a atteint la limite de son développement technologique alors que, dans le solaire, on est probablement encore assez loin. On peut sans doute espérer, dans le solaire, un effet de saut sur le rendement des cellules photovoltaïques. On investit dans ce type de choses.

Au niveau de l'entreprise, on cherche à la fois à favoriser les économies d'énergie et à développer d'autres technologies que simplement le gaz. Le gaz est l'un des éléments indispensables pour que, le temps qu'on ait trouvé autre chose, les lumières restent allumées.

Sinon sur le projet lui-même, on a travaillé dès l'origine sur l'optimisation énergétique. C'est le concept d'utilisation des eaux de la centrale de Gravelines pour le réchauffage du GNL. J'espère qu'on arrivera à finaliser la mise au point de ce système là qui a l'avantage de ne pas rejeter de CO₂ par brûlage de gaz, de consommer moins d'énergie fossile et d'avoir un impact plus faible sur l'environnement marin. Je pense que là c'est une recherche que personne n'a faite avant nous, pour le moment, et qui va dans le sens d'une installation mieux insérée dans son environnement. Au plan de l'utilisation aussi efficace que possible de l'énergie qui a été utilisée pour liquéfier le gaz, on a indiqué qu'on était prêt à travailler avec des entreprises dunkerquoises sur l'utilisation du froid, de manière à ne pas le gaspiller. Là encore, je pense qu'on cherche à tirer le maximum de l'énergie qui est apportée par le terminal. Maintenant, les autres idées sont bienvenues. Ceci posé, on doit rester dans un projet qui reste également économique et qui respecte les réglementations.

Claude HANOTEAU

Je ne voudrais frustrer personne mais je crois qu'il faut faire appel à la raison. Cela fait déjà bien longtemps que nous sommes là, que nous avons un débat animé, beaucoup de questions, beaucoup de réponses, beaucoup de choses passionnantes. Je crois qu'il ne faut pas oublier que nous avons encore beaucoup d'occasions de nous revoir. Et rien n'interdira à personne et personne n'interdira que des questions complémentaires soient posées, même sur des sujets qui ont été débattus aujourd'hui. Personnellement, et cela n'engage que moi-même, je crois que ce fut une excellente réunion. L'allonger encore un quart d'heure risquerait de lui faire perdre de son lustre. Je fais appel à votre raison. Je pense qu'il faut vraiment clôturer. Vous me laisserez la possibilité de passer la parole à Monsieur le président de la commission.

Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

Tout à l'heure, j'ai méchamment coupé la parole au port autonome, à Monsieur Milczynski. Je vais essayer de me racheter. Ne prenez pas un quart d'heure mais prenez quelques minutes pour dire le mot final. Ensuite, je clôturerai la séance, en remerciant bien entendu Monsieur le Président de la Chambre de commerce.

Bruno MILCZYNSKI

Merci Monsieur le président.

Sur le développement portuaire, je n'ai pas eu l'occasion effectivement de me prononcer on a, avec le port de Dunkerque, un outil absolument formidable. On a de l'espace pour recevoir de très grands navires, on est très proche des grandes autoroutes de la mer du Nord et on a un peu de difficultés à attirer des navires qui nous passent juste sous le nez. Il faut que l'ensemble du Dunkerquois se mobilise pour qu'on puisse effectivement utiliser et faire fructifier cet outil portuaire.

Bien sûr, il faut prendre en compte l'environnement. Je suis persuadé qu'on peut concilier le développement économique et l'environnement. On sait aussi que le développement économique de Dunkerque passe par le développement portuaire et par le développement industriel. On n'est pas un pôle de haute technologie. On peut évidemment avoir ce genre d'activité mais le cœur de notre développement, c'est bien le développement portuaire et industriel et c'est cela qu'il faut essayer de développer. Et d'autres activités viendront s'ajouter tout naturellement autour. On sait bien l'effet boule de neige que peut faire le développement.

Concernant l'écologie et le développement durable, encore une fois je pense qu'on peut faire du développement économique, du développement industriel et du développement portuaire en préservant l'environnement et la sécurité des personnes. C'est ce que dit d'ailleurs le schéma d'environnement industriel. Je pense que ce projet, il ne faut pas rater dans les deux sens du terme. C'est-à-dire qu'il ne faut pas le rater parce que c'est un projet qui ne passera pas tous les ans. C'est un projet qui passe une fois tous les quinze ans, et si on le rate cette fois, on risque d'attendre un peu longtemps. Il ne faut pas le rater non plus du point de vue de l'environnement et de la sécurité des personnes. Il est vrai qu'il faut maintenant qu'on soit absolument irréprochable sur ce point-là. Je pense qu'on a trouvé un partenaire là qui a montré sa compétence sur ce genre de projet, sur le management de ce type de projet. Et je suis persuadé qu'ensemble, on va réussir à faire un projet qui va finalement satisfaire tout le monde, c'est-à-dire satisfaire au développement de l'économie et satisfaire à la préservation de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT

Merci beaucoup. Je crois que vous avez dans le fond effectué une très belle synthèse de ce qui a été dit. 'était une réunion riche. Il y a eu beaucoup d'interventions de part et d'autre. Tout le monde a pu s'exprimer. Nous avons 25 minutes de retard mais compte tenu du programme, ce n'est pas si mal.

Je remercie la salle, les maîtres d'ouvrage, les rédacteurs de cahiers d'acteurs pour leur prise de parole, bien entendu les interventions extérieures d'experts qui sont venus nous rejoindre.

Je voudrais juste vous encourager à participer à une expérience qui aura lieu vendredi prochain à Loon-plage puisque là, il ne s'agit pas d'une réunion thématique ; il s'agit d'une réunion où l'on mélange tous les thèmes. C'est comme à la mi-temps d'un match où l'on change de côté de terrain. C'est exactement l'idée des réunions multi-thèmes. C'est-à-dire qu'au lieu de donner d'abord la parole aux maîtres d'ouvrage et à un certain nombre de rédacteurs qui représentent des intérêts, des opinions, ou à un certain nombre d'experts qui viennent expliquer ce qu'ils savent sur le sujet, le jeu consiste à donner d'abord la parole à la salle, à poser toutes les questions qu'elle veut. Ensuite, ce

Projet de Terminal Méthanier à Dunkerque – Réunion de lancement Commission particulière du débat public
sont les maîtres d'ouvrage notamment ou d'autres personnes dans la salle qui vont leur répondre. C'est moins ordonné, moins logique, moins pédagogique aussi que le système qu'on a utilisé ici ce soir ou vendredi dernier au Kursaal, mais cela permet à ceux qui n'ont pas pu s'exprimer d'avoir la certitude qu'ils le pourront. Donc, cela recoupe des choses qui ont été vues et cela permet également de traiter des choses qui n'ont pas encore été vues et qui seront reprises au fur et à mesure des autres réunions thématiques.

Cette réunion de Loon-plage aura lieu vendredi prochain à la salle municipale, la salle des mariages, à 18 heures 30.

Ensuite, pour terminer le mois d'octobre, le 18 octobre, il y a à Saint-Georges-sur-l'Aa une réunion thématique très importante puisqu'elle porte sur l'environnement et le cadre de vie. Là, de nouveaux cahiers d'acteurs pourront être présentés. Puis, le vendredi 26 octobre, il y a à Gravelines à la salle Caloone une réunion un peu du même type que celle de Loon-plage.

Je voudrais tous vous remercier parce que je crois que vous avez eu beaucoup de discipline à nous supporter. Vous avez remarqué qu'on a applaudi, la CPDP, ceux qui venaient de l'extérieur mais qu'on n'a jamais applaudi ni les maîtres d'ouvrage ni les cahiers d'acteurs. Mais le cœur y était. Ne croyez donc pas que c'était par dédain.

Monsieur le président, vous avez le dernier mot. En vous remerciant.

Dominique NAELS

Vu l'heure, je ne vais pas aller plus loin. Un pot vous attend.